

les
études
du **Ceri**

Centre d'Études
et de Recherches
Internationales

**Libye : une transition
à l'épreuve du legs de la Jamahiriyya**

Luis Martinez



SciencesPo.

CERI
CNRS

Libye : une transition à l'épreuve du legs de la Jamahiriyya

Résumé

Dans la Libye post-Kadhafi, les autorités libyennes sont à la recherche d'un nouvel art de gouverner. Très faibles en dépit de la légitimité que leur confère le suffrage électoral, ne disposant d'aucun moyen de coercition, elles doivent négocier en permanence leur survie, menacées par ceux qui n'ont pas été choisis par les électeurs mais par la force de leur engagement dans la révolution, les milices. Le défi qui se pose au nouveau pouvoir est de parvenir à domestiquer les milices révolutionnaires, non de les combattre. La Libye ne s'est pas « dékadhafisée ». Or, pour les milices, en particulier islamistes, le maintien des anciens responsables et dirigeants dans l'appareil d'Etat est insupportable. Aussi, le 5 mai 2013, elles ont obligé le Parlement a voté la loi sur l'exclusion de la vie politique de toute personne ayant occupé des postes à responsabilité sous l'ancien régime. Si les milices révolutionnaires continuent à imposer leur loi au gouvernement, la chute du régime de Kadhafi n'aura pas constitué une rupture dans la trajectoire des pratiques politiques en Libye, mais davantage leur continuité sous d'autres habits.

A transition threatend by the Jamahiriyya legacy

Abstract

In post Qadhafi Libya authorities are in search of a new governing style. Despite the legitimacy accorded them by the elections the authorities are very weak. They lack the means to coerce obedience. Their survival depends on ongoing negotiations with the militia who, while having failed to win elections, remain a force because of their engagement in the revolution. The challenge for the authorities is to domesticate rather than fight the militia. Libya is not «deqadafied». For the milita, in particular the Islamists, the fact that prior authorities remain in power is intolerable. Morevoer, on May 5th 2013 they forced the parliament to vote a law on the exclusion from politics of persons having occupied positions of power under the old regime. If the revolutionary militia continue to impose their will on the government the fall of Qadafi will constitute nothing more than a continuation of the old politics in new clothing and not political change.

Libye : une transition à l'épreuve du legs de la Jamahiriyya

Luis Martinez *Ceri-Sciences Po*

La Libye post-Kadhafi détient le triste record du plus grand nombre de morts sur les routes : 2 728 personnes tuées en 2012, soit un ratio de 49,6 décès pour 100 000¹. Libérés de tout contrôle policier, les automobilistes, enivrés par la liberté, n'obéissent plus à aucune règle de conduite si ce n'est celle d'éviter un accident... Certes, la Libye est aussi le théâtre d'une violence politique moins mortelle mais bien plus inquiétante, car obéissant à des règles et à des objectifs. Depuis la chute du régime, la presse locale relate régulièrement des affrontements armés ou des accrochages entre milices : la Libye inquiète car elle semble incapable de retrouver la sécurité. Ces violences confortent un certain nombre d'a priori théoriques. La transition politique libyenne serait-elle vouée à l'échec ? « L'histoire nous enseigne en effet, écrit Diane Ethier, que les guerres civiles ne débouchent pas sur la démocratie, à moins que les belligérants se rallient volontairement à des règles et procédures qui leur permettent de résoudre leur différends par la négociation de compromis, ou qu'un tel compromis leur soit imposé par des forces d'occupation étrangères... avec un succès inégal. Or ni l'un ni l'autre de ces scénarios n'existe présentement en Libye »². Force est de constater que les « différends » entre Libyens ne se règlent pas toujours par la négociation, comme l'attestent les nombreux assassinats de responsables politiques et militaires. Mais ces violences ne signifient pas pour autant que la Libye soit entraînée dans une dynamique de guerre civile. Loin s'en faut. Tous les insurgés libyens n'ont pas pris les armes pour instaurer la démocratie ; beaucoup l'ont fait pour chasser un « dictateur » et son régime mafieux³, sans avoir une idée claire du régime politique qu'ils souhaitaient instaurer. Parvenus à leur objectif, une partie d'entre eux réclament

¹ Nouvelle agence libyenne, JANA, « New statistics show Libya's roads as world's most dangerous », 7 janvier 2013.

² D. Ethier, « Réflexions sur les causes et l'issue des rébellions arabes », 22 novembre 2011, www.dandurand.uqam.ca/uploads/files/publications/rflexions/Chronique_OMAN/ReflexionOMAN_22nov2011_DEthier.pdf

³ L. Martinez, « Libye : les usages mafieux de la rente pétrolière », *Politique africaine*, n° 125, mars 2012.

non l'édification d'institutions démocratiques mais l'instauration d'un gouvernement capable de satisfaire leurs revendications sociales et économiques, tandis que d'autres souhaitent faire de la Libye un « émirat islamique ». Pour beaucoup d'insurgés, la révolution du 17 février 2011 est la clef qui ouvre à nouveau les portes de l'enrichissement. Ainsi son berceau, la ville de Benghazi, aspire-t-elle moins à devenir la capitale des jihadistes que la capitale des affaires ! Sans doute pourrait-elle devenir la capitale des deux si une division rationnelle du travail s'établit. Les commerçants islamistes de Benghazi sont prêts à financer les jihadistes, à la condition qu'ils agissent, non comme ils l'ont fait, le 11 septembre 2012, en assassinant à Benghazi Christopher Stevens, l'ambassadeur des Etats-Unis, mais en combattant en Syrie ou dans le Sahel – en fait, loin de Benghazi, afin que ses hommes d'affaires puissent prendre leur revanche sur Tripoli, la capitale choyée par l'ancien régime, qui ne s'est ralliée que très tardivement à la révolution... Certes, pour l'instant, le groupe salafiste Ansar al-Sharia⁴ a fait plus de bruit et de victimes que les 700 membres du club des affaires de Benghazi qui militent pour que leur ville retrouve la place de capitale économique qui était la sienne sous la monarchie d'Idris (1951-1969). Mais, pour cela, les élites de Benghazi savent qu'elles devront négocier et obtenir une Constitution qui institutionnalise le fédéralisme, l'autonomie ou la décentralisation. Vue de Benghazi, Tripoli est une voleuse qu'il faut obliger à restituer les biens dérobés et qui monopolise toutes les ressources, comme le dénonce Tahani Mohammad ben Ali, le dirigeant de l'Union des travailleurs de Benghazi, puissant syndicat au sein de l'Arabian Gulf Oil Company : « Le constat est que Tripoli contrôle toujours tout : ce n'est pas pour cela que la révolution a eu lieu »⁵. En effet, la NOC (National Oil Corporation, la compagnie nationale pétrolière libyenne fondée en 1968 à Benghazi) a installé son siège à Tripoli en 1970, quelques mois après la prise du pouvoir par le colonel Kadhafi. Marginalisée et maltraitée sous l'ancien régime, Benghazi attend avant tout de la révolution qu'elle lui redonne sa place dans la Libye. Ce qui signifie le contrôle de l'exploitation du secteur des hydrocarbures en Cyrénaïque. Le débat sur le mode de redistribution de la manne pétrolière fait rage en Libye : il conditionne son avenir et sa stabilité politique.

Comme hier sous Kadhafi, la NOC est aujourd'hui le trésor de guerre des autorités à Tripoli : en 2012, les exportations d'hydrocarbures ont apporté au pays 55 milliards de dollars, une somme à faire pâlir d'envie les Frères musulmans en Egypte ou le parti Ennahda en Tunisie, qui gouvernent des Etats dont les caisses sont désespérément vides. A cela s'ajoute le dégel des fonds et avoirs de la Banque centrale de Libye et de la Libyan Foreign Bank, soit quelque 100 milliards de dollars, par le Conseil de sécurité le 22 décembre 2011⁶. On manifeste beaucoup en Libye, souvent pour dénoncer l'insécurité⁷, mais aussi pour réclamer des indemnités ou des

⁴ O. Ashour, *Libyan Islamist Unpacked. Rise, Transformation, and Future*, Brookings Doha Center, mai 2012.

⁵ *The Daily Star*, 24 janvier 2013.

⁶ Les autorités libyennes disposent également des actifs de la Libyan Investment Authority (LIA), un fonds souverain créé en 2006 qui détiendrait, selon son président Mohsen Derregia, 50 milliards de dollars d'actif financier et 20 milliards de dollars d'avoir immobilier et d'infrastructures. Dans un récent rapport, *Libya : Technical Assistance-Public Financial Management Reform-Priorities in the New Environment*, février 2013, le FMI recommande une complète transparence dans ce fonds, qui fonctionnait jusque-là dans la plus grande opacité.

⁷ Le 18 janvier 2013, 2 000 personnes ont manifesté sur la place des Martyrs, à Tripoli, pour dénoncer le trafic de drogue et l'insécurité qu'il génère.

allocations. Depuis le redémarrage surprenant de la production pétrolière, en 2013, le taux de croissance a atteint, selon le FMI, 17 %, après une contraction de 60 % en 2011, et un taux record de 120 % en 2012 – seule la Guinée équatoriale avait fait mieux, en 1997, avec un taux de croissance de 150 %. Sous la Jamahiriyya hier, et aujourd’hui dans l’Etat de Libye, le nom officiel du pays, le secteur des hydrocarbures représente 95 % des exportations, 90 % des revenus du gouvernement et 70 % du PIB. La Libye détiendrait les premières réserves de pétrole en Afrique : 47,1 millions de barils⁸. Pour Tripoli, décentraliser la gestion et la redistribution du secteur des hydrocarbures signifie prendre le risque d’affaiblir la seule entreprise – la NOC – qui permet aux autorités d’acheter, autant que faire se peut, la paix sociale, régionale et tribale après huit mois d’affrontements meurtriers⁹. Sous le régime de Kadhafi, la stabilité et la sécurité étaient le fruit d’un savant équilibre entre redistribution et répression : les clans et les régions qui faisaient allégeance au pouvoir recevaient une rétribution proportionnelle à leur importance, ceux qui refusaient de faire allégeance subissaient au pire les foudres de la répression, au mieux l’indifférence de la Jamahiriyya envers leurs revendications sociales et économiques¹⁰. La Libye post-Kadhafi est à la recherche d’un nouvel art de gouverner. En dépit de la légitimité que leur confère le suffrage électoral, les nouvelles autorités libyennes sont très faibles : ne disposant pas de moyens de coercition, elles ne peuvent se faire obéir et négocient en permanence leur survie, menacées par ceux qui n’ont pas été choisis par les électeurs mais par la force de leur engagement dans la révolution – les milices. Le défi, pour les autorités libyennes, consiste à parvenir à domestiquer ces dernières, non à les combattre. Dans ce contexte, leur enrichissement rapide est un gage de leur affaiblissement, car elles auront alors besoin d’un Etat pour protéger des biens si mal acquis pendant la révolution. Comme le souligne le professeur Abohamra Alhadi, de l’université de Tripoli : « L’Etat est virtuel, il n’a pas d’autorité, ce sont les milices qui contrôlent la Libye, pas le gouvernement »¹¹.

En réalité, le problème n’est pas tant que les milices « contrôlent la Libye » – plus d’un Libyen reconnaît que, sans elles, le pays aurait sombré dans le chaos – que le fait que la plupart ne font pas confiance au gouvernement en particulier et aux institutions politiques en général, tandis que d’autres dérivent vers un modèle mafieux d’organisation. Les milices projettent sur l’Etat les mêmes réticences qu’en son temps M. Kadhafi : elles se comportent comme les partisans de l’ancien régime. Hier, le clan Kadhafi contrôlait de façon exclusive les ressources pétrolières de la Libye ; aujourd’hui, ce sont des dizaines de milices, adossées parfois à des « tribus »¹², qui aspirent à le remplacer. Dans ce contexte, les acteurs politiques non armés peinent à faire reconnaître leur légitimité : seul le temps et leur capacité à satisfaire matériellement et financièrement les doléances du plus grand nombre leur permettront de

⁸ « Libya. Oil and Gas Report Q1 2013 », *Business Monitor International*, janvier 2013, p. 9, www.businessmonitor.com

⁹ Après de nombreuses manifestations devant le Congrès général national, les « blessés de la révolution » ont obtenu une pension de 2 750 dollars par mois, un logement gratuit et une voiture.

¹⁰ M. O. El-Kikhia, *Libya’s Qadhafi. The Politics of Contradiction*, Gainesville, University of Florida, 1997.

¹¹ Entretien, Tripoli, novembre 2012.

¹² A. Bensaâd, « Changement social et contestation en Libye », *Politique africaine*, « La Libye révolutionnaire », n° 125, mars 2012.

compenser leur faiblesse. Le relatif « succès » de la transition libyenne s'explique ainsi par la faiblesse des nouvelles autorités, contraintes pour survivre à des négociations permanentes, et par la participation active à la transition de nombreux cadres et dirigeants de l'ancien régime. La Libye ne s'est pas « dékadhafisée » et a échappé, par là même, aux dérives observées dans l'Irak post-Saddam Hussein. Mais, pour les milices, en particulier islamistes, le maintien des anciens responsables et dirigeants dans l'appareil d'Etat est insupportable. Aussi, sous leur menace, a été votée le 5 mai 2013 la loi sur l'exclusion de la vie politique de toute personne ayant occupé des postes à responsabilité sous l'ancien régime¹³ – loi qui annonce, si elle était appliquée de façon arbitraire, une perspective d'épuration politique rappelant la Libye révolutionnaire de Kadhafi. La révolution de 1969 se voulait une réaction à la « décadence » de la monarchie d'Idris, « un processus de changement radical de la structure politique, économique et sociale de la société humaine. Elle [devait] détruire une société pourrie pour reconstruire une société nouvelle et juste¹⁴ ». Si les milices révolutionnaires, les *thuwar*, continuent à imposer leur loi au gouvernement, la chute de Kadhafi n'aura pas constitué une rupture dans la trajectoire des pratiques politiques en Libye, mais davantage leurs continuités sous d'autres habits.

DES COMITÉS RÉVOLUTIONNAIRES AUX MILICES RÉVOLUTIONNAIRES

Le règne des milices rend-il impossible l'émergence d'une autorité gouvernementale ? Le 7 juillet 2012, 1,6 million d'électeurs sur les 2,7 millions d'inscrits ont voté librement pour élire les 200 membres du Congrès général national (Parlement). D'emblée, le défi est posé : comment bâtir de nouvelles institutions politiques dans un contexte caractérisé par le pouvoir des milices ? Entre la mort de Kadhafi et les élections, les milices se sont substituées aux comités révolutionnaires, piliers de la *Jamahiriyya*¹⁵, reproduisant ainsi le caractère milicien de l'Etat libyen hérité du régime de Kadhafi. En effet, l'armée, sous l'ancien régime, ne représentait pas, à la différence de nombreux autres régimes autoritaires, l'acteur central du pouvoir, fondé davantage sur l'équilibre de forces paramilitaires dont la composition relevait d'un savant dosage afin de favoriser la représentation et la participation de « tribus » ayant fait allégeance au régime¹⁶. L'armée était perçue comme une menace qu'il fallait neutraliser, quitte à l'affaiblir sur le plan militaire. Dans cette perspective, elle n'a pu, à l'instar d'autres institutions militaires dans la région, promouvoir ses valeurs et ses intérêts en tant que corps ou institution, ni développer au sein de la société une économie lui permettant

¹³ Sont concernés par cette loi les anciens ministres, ambassadeurs, directeurs de médias, officiers de sécurité, dirigeants de syndicats, doyens de faculté.

¹⁴ Explications du *Livre vert*, tome 1, Centre mondial d'études et de recherches sur le *Livre vert*, Tripoli, p. 274.

¹⁵ C'est le 2 novembre 1977 que sont nés les comités révolutionnaires : « Dans l'esprit de leur créateur, écrit François Burgat, les comités révolutionnaires n'ont pour objet que d'accélérer la mise en œuvre du nouveau système, c'est-à-dire de l'affaiblissement de l'Etat. Dans la réalité, ils apparaissent vite comme une sorte de milice ». F. Burgat et A. Lalonde, *La Libye*, PUF, « Que sais-je ? », 1996, p. 74.

¹⁶ M. Ouannes, *Militaires, élites et modernisations dans la Libye contemporaine*, Paris, L'Harmattan, 2009.

à la fois de recycler son personnel et de nouer des liens d'influence¹⁷. Pourtant, c'est en invoquant l'armée que M. Kadhafi avait annoncé la révolution, au petit matin du 1^{er} septembre 1969, sur les ondes de la radio de Benghazi : « Vos forces armées ont renversé le régime réactionnaire, corrompu et arriéré..., votre héroïque armée a renversé et détruit les idoles... La Libye est maintenant libre et souveraine... Elle devient la République arabe de Libye. » La volonté politique de saboter le développement de l'armée libyenne s'explique par la relation complexe, subtile et contradictoire entretenue par la Jamahiriyya libyenne et l'Etat. Dans la philosophie de la Jamahiriyya, l'Etat était voué à disparaître pour laisser la place à des structures politiques locales dans lesquelles les tribus joueraient un rôle fondamental¹⁸. La Libye révolutionnaire de Kadhafi était fondée sur l'idée d'une « société juste » inspirée d'un modèle politique « tribal ». Pour Kadhafi, la tribu est « un parapluie social naturel » ; « de par ses traditions, elle garantit à ses membres la protection sociale », alors que « l'Etat est un système politique, économique, à l'occasion militaire, artificiel qui n'a aucun rapport avec l'humanité » ; aussi, la société doit s'appuyer sur la tribu, non sur l'Etat ; la tribu est « une famille qui s'est étendue du fait des naissances. La tribu est une grande famille. La nation est une tribu qui s'est étendue »¹⁹. L'imaginaire tribal est le produit des transformations politiques contemporaines : la Libye de Kadhafi s'inscrit dans une continuité où l'« Etat libyen » apparaît marqué, depuis son indépendance, acquise en 1951, par sa configuration tribale. Les fondements confrériques du royaume d'Idris sont profondément nourris de la confédération tribale en Cyrénaïque, comme le démontre l'historien Ali Abdullatif Ahmida²⁰. Dans une telle perspective, l'armée et l'Etat sont les deux obstacles au succès de la révolution. Force est de constater la persistance de ces perceptions de l'Etat et de l'armée auprès des miliciens actuels.

Durant les premières années Kadhafi, le modèle militaire du régime a reposé sur le principe du « peuple en armes ». Mais, très vite, ce modèle a trouvé ses limites sur le plan militaire, et le régime s'est doté d'une armée soumise à des purges régulières. Les tentatives de coup d'Etat militaire, entre 1993 et 1995, ont plongé définitivement l'armée en disgrâce au profit de la Garde révolutionnaire et des structures paramilitaires de défense du régime. Les milices actuelles sont-elles le produit de la philosophie révolutionnaire de Kadhafi, selon laquelle la Libye devait rester en « état de tension permanent » ? Adepte de la théorie du « peuple en armes » afin que « chaque ville se transforme en caserne où les habitants suivraient chaque jour un entraînement », la Jamahiriyya se devait, par le biais des comités révolutionnaires, d'entretenir cette « tension »²¹. En 1995, afin de se mettre en accord avec ce principe, Kadhafi proclamera la dissolution de l'armée au profit des brigades populaires, censées assurer la défense de la nation contre toute forme d'agression... Au lendemain de sa chute, des dizaines de milliers de combattants, regroupés dans des brigades associées à

¹⁷ E. Picard, « Armée et sécurité au cœur de l'autoritarisme », in O. Dabène, *Autoritarismes démocratiques. Démocraties autoritaires au XXI^e siècle*, Paris, La Découverte, 2008.

¹⁸ M. Djaziri, « Tribus et Etat dans le système politique libyen », *Outre-Terre*, PDF, n° 23, 2009/3.

¹⁹ Propos du *Livre vert* de M. Kadhafi cités par J. Davis, *Le Système libyen. Les tribus et la révolution*, Paris, PUF, 1987, p. 205.

²⁰ Voir A. A. Ahmida, *The Making of Modern Libya*, Albany, State University of New York Press, 1994, p. 81.

²¹ C. Monier, « Défense dans le monde. Les forces armées libyennes ou le peuple en armes », *Revue de défense nationale*, n° 448, novembre 1984.

des villes ou à des quartiers, ont occupé les lieux publics désertés par les forces de sécurité de l'ancien régime pour protéger la révolution²². Dotées de la légitimité révolutionnaire que leur confère leur engagement contre le régime de Kadhafi, les milices se voient désormais contestées par les détenteurs de la légitimité politique octroyée par les élections du 7 juillet 2012. Pour les représentants politiques de la Libye en transition, leur désarmement et leur intégration dans les forces de sécurité constituent un enjeu majeur²³. Dans la foulée des élections, les autorités libyennes leur ont lancé un ultimatum :

« La force nationale mobile, qui dépend du chef d'état-major, demande à tous les individus, groupes et formations armés qui occupent des casernes de l'armée, des bâtiments publics ou des propriétés des membres de l'ancien régime ou des enfants de Mouamar Kadhafi à Tripoli ou dans les villes environnantes, d'évacuer ces sites dans un délai de quarante-huit heures »²⁴.

Force est de constater qu'il faudra au gouvernement pour se faire obéir bien plus de deux jours, sans doute quelques années, le temps qu'émerge un appareil de sécurité indépendant des milices...

LE RETOUR DES PARTIS POLITIQUES

En attendant, des acteurs politiques animent la nouvelle scène politique ; ils ont pour ambition de recueillir les doléances de chacun. A la première élection libre de la Libye post-Kadhafi, qui s'est tenue le 7 juillet 2012, ont participé 2 639 candidats, représentés par 374 partis politiques, listes ou indépendants, dont nombre de femmes ; invisibles durant la période de l'insurrection contre l'ancien régime, celles-ci jouent un rôle décisif dans la nouvelle « société civile et politique »²⁵. L'Alliance des forces nationales de Mahmoud Jibril a remporté 39 sièges sur les 80 réservés aux partis politiques ; le Parti de la justice et de la reconstruction des Frères musulmans est arrivé deuxième avec 17 sièges et le Front national, une émanation du parti historique de l'opposition, le Front de salut national libyen, fondé en 1981 par Mohamed Youssef Magarief, troisième avec seulement trois sièges. Le Parti de l'union pour la patrie et le parti Wadi Al-Hayat ont remporté quant à eux deux sièges, les sièges restants se répartissant entre plusieurs partis politiques²⁶. Les 120 autres sièges étaient réservés à des indépendants,

²² L'aéroport de Tripoli est resté jusqu'en avril 2012 sous le contrôle de brigades Zintani ; la Brigade de Suq al-Jum'a contrôle l'aéroport de Mitiga ; les Zuwaran contrôlent le poste frontière de Ras Jdeir ; les brigades de Misrata leur propre espace aérien et maritime, etc. Voir « Divided we stand : Libya's enduring conflicts », *International Crisis Group*, n° 130, 14 septembre 2012.

²³ P. Cole et B. McQuin (eds), *The Libyan Revolution and its Aftermath*, Londres, Hurst, 2013.

²⁴ Communiqué JANA, 23 septembre 2012.

²⁵ M. Grifa, « Libya : establishing political system and the transition to Statehood », *Arab Reform Initiative*, septembre 2012, p. 3.

²⁶ Le parti Al-Watan ; le Parti de la sagesse ; Shabab al-Wasat, etc. Voir *The Tripoli Post*, 17 juillet 2012.

qui, de fait, détiennent la majorité. Il reste à connaître l'appartenance politique ou la filiation idéologique de ces indépendants, dont certains sont des responsables d'associations, comme le militant des droits humains Juma Atiga ; d'autres, des notables, représentent des groupes ethniques, tel El-Tahir Makni, élu par les Toubou du district de Murzuq à Qatrun mais également militant du parti Wasat²⁷.

Le 9 juillet, le Congrès général national élit son président pour un intérim de dix-huit mois : Mohamed Youssef el-Magariéf, figure historique de l'opposition. Et, le 8 août, lors d'une cérémonie historique pour les Libyens, le président du Conseil national de la transition (CNT)²⁸, Moustapha Abdeljalil, remettait le pouvoir au Congrès général national, chacun de ses membres devant jurer fidélité aux objectifs de la révolution du 17 février²⁹. Les élections ont offert une image de la nouvelle Libye³⁰. Le secrétaire des Nations unies ne manquera d'ailleurs pas, le 8 juillet, de féliciter « chaleureusement le peuple libyen à l'occasion de la première élection libre du pays en un demi-siècle ». Le 12 septembre 2012, après d'intenses tractations, c'est Mustapha Abou Shagar qui sera désigné, contre toute attente, Premier ministre, devançant de deux voix Mahmoud Jibril, pourtant sorti vainqueur des élections. Parmi les objectifs du gouvernement, outre la tâche de restaurer la sécurité, les nouvelles autorités annoncent alors un agenda politique précis : la rédaction d'une nouvelle Constitution, suivie de son approbation par référendum. Mais, à peine désigné, Mustapha Abou Shagar se voit remplacé, le 14 octobre, par Ali Zeidan, un ancien diplomate ayant quitté la Libye dans les années 1980 et ayant milité au sein du Front national du salut libyen, un mouvement d'opposition au régime de Kadhafi.

Si, dans un premier temps, les résultats du scrutin du 7 juillet ont laissé croire que les islamistes libyens avaient perdu les élections, à la différence des situations tunisienne et égyptienne, le projet de rédaction d'une Constitution atteste la très forte influence dans le pays du Parti de la justice et de la reconstruction et des mouvements islamistes. La renaissance de la scène politique libyenne s'est en outre accompagnée de l'émergence de médias et d'acteurs de la société civile, qui s'invitent dans les débats sur la transition libyenne, tel celui portant sur la rédaction de la nouvelle Constitution : la commission chargée de la rédiger doit-elle être élue ou nommée ? Si un consensus a été obtenu sur son nombre – 60 membres³¹, vingt pour chacune des trois régions de la Libye : la Tripolitaine, la Cyrénaïque et le Fezzan –, la controverse aura duré jusqu'au 6 février 2013, date à laquelle les députés du Congrès général national se sont prononcés (87 voix sur 97 députés présents) en faveur de l'élection d'une Assemblée constituante chargée

²⁷ Magharebia.com, 2 août 2012.

²⁸ En août 2011, le CNT a remis un projet de Charte constitutionnelle stipulant les fondements constitutionnels de la Libye dans l'attente de la rédaction de la nouvelle Constitution par la nouvelle Assemblée. Dans l'article 1, il est stipulé que « la Libye est un Etat indépendant démocratique où le peuple est la source de l'autorité. La ville de Tripoli est la capitale de l'Etat. L'islam est la religion de l'Etat et sa principale source de législation est la sharia ».

²⁹ « Je jure par Dieu de remplir mes fonctions avec honnêteté et loyauté, et de rester fidèle aux objectifs de la révolution du 17 février, de respecter la Déclaration constitutionnelle et le règlement intérieur du Congrès, et de prendre pleinement soin de l'intérêt du peuple libyen et de préserver l'indépendance de la Libye et de sécurité et son intégrité territoriale. » *The Celebration of Authority Transfer from Transitional National Council to General National Congress*, <http://www.gnc.gov.ly>

³⁰ Voir D. Vandewalle, « After Qadhafi : the surprising success of the New Libya », *Foreign Affairs*, 1^{er} novembre 2012.

³¹ Le même nombre que ceux qui ont rédigé la Constitution de 1951.

de sa rédaction. Un choix qui satisfait le Parti de la justice et de la re construction et les partisans du fédéralisme, et fait dire à la politologue Inmeina que « le Congrès est sous l'influence des Frères musulmans »³². En réalité, ce choix illustre surtout la volonté des membres du Congrès de ne pas heurter les partisans du fédéralisme, pour qui l'un des objectifs de la révolution du 17 février est de restituer aux provinces et aux régions l'autonomie perdue sous le régime de Kadhafi, en particulier la région de Barqa – la Cyrénaïque en arabe.

LA QUESTION DU FÉDÉRALISME OU LE DEVENIR DE LA CYRÉNAÏQUE

L'histoire contemporaine de la Cyrénaïque est émaillée de conflits. Au début du xx^e siècle, sous l'influence d'Omar al-Moukhtar, le djebel al-Akhdar est le lieu de la résistance à la colonisation italienne³³. Durant la Seconde Guerre mondiale, la Cyrénaïque s'apparente à un vaste terrain de guerre où les troupes alliées s'opposent aux forces allemandes et italiennes. Les batailles qui s'y livrent aboutiront à la destruction totale de certaines villes, comme Tobrouk³⁴ ; et, en 1951, au lendemain de l'avènement de l'indépendance de la Libye sous la monarchie d'Idris, une véritable crise de subsistance s'empare de cette région ravagée par les offensives et contre-offensives militaires, où tout déplacement se voit limité par d'immenses champs de mines³⁵. La Libyan Arab Force a participé à la bataille de Dernah-Tobrouk, en 1942, au côté des troupes anglaises. La Légion senoussi, qui a combattu dans le camp des Alliés, est l'un des piliers de la monarchie d'Idris ; la crainte d'un émirat senoussi en Cyrénaïque sous l'influence britannique (sur le modèle jordanien) constituera d'ailleurs la hantise des Nassériens de Libye. En 1969, après le coup d'Etat du colonel Kadhafi, des unités de l'armée s'opposent violemment à des tribus restées fidèles au roi Idris, tandis que le Conseil du commandement de la révolution encourage des projets d'implantation de fermes sur des terres appartenant à des fondations religieuses dans le djebel al-Akhdar³⁶. Le régime du colonel Kadhafi n'aura de cesse de pourchasser les élites senoussis. Après l'instauration de la Jamahiriyya, les comités révolutionnaires renversent les derniers petits étalages des commerçants de Benghazi, privant de ressources de nombreuses familles membres de la Senoussiya. A partir des années 1990, la violence des islamistes contre le régime va se nourrir de ces histoires auxquelles ils ajoutent, dans la lignée des Frères musulmans, une lecture anti-islamique de la Jamahiriyya³⁷.

³² *The Libya Herald*, 5 janvier 2013.

³³ A. A. Ahmida, *The Making of Modern Libya. State Formation, Colonization and Resistance, 1830-1932*, State University of New York Press, 1994.

³⁴ M. Khadduri, *Modern Libya. A Study of Political Development*, Baltimore, Johns Hopkins Press, 1963.

³⁵ Y. Martine, « La Libye de 1912 à 1969 », *La Libye nouvelle. Rupture et continuité*, Paris, CNRS, 1975.

³⁶ H. Bleuchot, *Chroniques et documents libyens (1969-1980)*, Paris, CNRS, 1983.

³⁷ Lors d'un débat, en 1988, avec un sheikh qui lui demandait si son interprétation de l'islam ne contredisait pas le Coran, Kadhafi répondit : « Et si l'un d'entre vous me lance par exemple : "le Livre vert est contre la religion" ! Eh Bien, je vous traiterai comme Atatürk. » Cité par M. Djaziri, *Etat et société en Libye*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 85

Autour de l'actuelle question du retour du fédéralisme, auquel sont associés les sens d'autonomie, de séparation et d'indépendance, se cristallisent ainsi les revendications identitaires d'une région qui se perçoit comme le berceau de la Libye, de son indépendance, en 1951, à la révolution du 17 février 2011. Le problème est que l'intermède kadhafien a duré plus de quarante années, et qu'il est difficile de défaire un héritage jamahiriyyen qui n'a eu de cesse d'affaiblir et d'appauvrir la Cyrénaïque³⁸.

Quarante années après l'abolition du fédéralisme en Libye, sa restauration est réclamée par une partie des Libyens, qui voient dans l'abandon du centralisme le moyen de favoriser une meilleure et plus juste répartition des richesses. La Cyrénaïque, berceau de la révolution, revendique particulièrement le retour d'un Etat fédéral. En froid avec Tripoli, les insurgés d'hier s'y sont dotés d'un Conseil régional et de Forces régionales de sécurité, Benghazi capte ses programmes de télévision à partir de son propre satellite et cherche à peser de tout son poids dans la rédaction de la Constitution. Sur le 1,6 million de barils produits chaque jour, 1 million provient des filiales de la NOC qui opèrent dans la région. Le fédéralisme, pour la Cyrénaïque, signifie le droit de disposer des moyens d'exploitation des hydrocarbures – donc la fin du monopole de la NOC. Outre la menace d'une rupture dans l'approvisionnement en pétrole, les moyens dont disposent ses autorités pour se faire entendre sont nombreux : une grande partie de l'eau, transportée par la Great Manmade River, la « Grande Rivière artificielle », se trouve en effet en Cyrénaïque, et la plupart des puits d'eau sont situés sous les terres de la Zawiya, l'une des grandes tribus de la région³⁹.

L'un des principaux enjeux de la révolution libyenne est la « renégociation » des ressources matérielles et politiques du pays⁴⁰. Le processus de centralisation, entamé sous la monarchie d'Idris, a en effet été poursuivi par le régime de Kadhafi. Entre 1951 et 1963, la Libye est une monarchie fédérale dont l'exécutif, le Premier ministre et son cabinet sont responsables devant la Chambre basse. A la Chambre haute siègent huit représentants des trois provinces (Tripolitaine, Cyrénaïque et Fezzan). La Libye passe à cette époque pour l'un des pays les plus pauvres au monde. Mais, en 1959, les premières découvertes de pétrole sont prometteuses. Et une quarantaine de compagnies pétrolières se partagent bientôt les 137 concessions contrôlées par le gouvernement : les résultats sont spectaculaires. La production de pétrole explose et, avec 3,5 millions de barils par jour, la Libye devient en 1967 le quatrième pays exportateur mondial de pétrole. Pour satisfaire la demande des compagnies, qui souhaitent éviter le paiement de plusieurs taxes, le système fédéral est aboli. La gestion du secteur des hydrocarbures prend dorénavant une dimension centralisée : dix nouvelles provinces sont créées, à la tête desquelles sont nommés des gouverneurs.

³⁸ L. Martinez, « Libye : transformations socio-économiques et mutations politiques sous l'embargo », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, XXXVII, juillet-août 1999.

³⁹ J. Oakes, « Libya-The Zawiya Tribe », *Berenice Stories*, <http://libyastories.com/2013/01/06>

⁴⁰ A. Quesnay, « Renégocier l'espace politique libyen : du local au national », *Noria*, septembre 2012.

Pour les Libyens, l'expérience centralisatrice se traduit par l'émergence d'un système de prédation au profit de la famille de Kadhafi et de ses affidés⁴¹. Si la redistribution des revenus générés par la vente des hydrocarbures a permis d'améliorer considérablement le niveau de la population, l'absence de contrôle de cette redistribution et sa captation ont constitué les griefs les plus virulents à l'encontre de l'ancien régime. La crainte de voir le nouveau régime prendre le chemin de l'ancien est grande : en 2012, seulement 15 % des 800 millions de dollars alloués par le Conseil national de transition (CNT) aux blessés de guerre avaient atteint leurs cibles, le reste s'étant évaporé dans les méandres de la corruption, ce qui explique la réaction violente de certaines milices à l'égard du CNT. A cela s'ajoute la peur que la manne pétrolière ne favorise l'édification d'un nouvel appareil sécuritaire capable de contraindre les opposants à la vision centralisatrice de l'Etat. Aujourd'hui comme hier, ce sont deux visions de la Libye postcoloniale qui s'affrontent : celle d'une Libye décentralisée, dans laquelle les provinces seraient quasi autonomes et libres de disposer de leurs ressources ; et celle d'une Libye centralisée, avec Tripoli pour capitale. Parmi les nombreux défis de l'après-révolution, celui de la redistribution des richesses alimente les crispations et les tensions. Favorisée sous Kadhafi, la Tripolitaine hésite à concéder à la Cyrénaïque les statuts que celle-ci réclame par crainte de la perdre définitivement. Mais, aux tensions inhérentes aux futurs modèles institutionnels de la Libye – et donc à la redistribution de la manne pétrolière –, s'ajoutent les affrontements armés directement liés à la volonté de récupération d'une économie lucrative de contrebande. Hier aux mains des comités révolutionnaires de l'ancien régime, les trafics de cigarettes, de migrants, de drogues et d'armes font en effet l'objet de stratégies de récupération au sein de filières sous contrôle des coalitions tribales et miliciennes sorties vainqueurs de la révolution. Le pillage des stocks d'armes, les affrontements « tribaux » à Kufra⁴² et les assassinats permanents de responsables de la sécurité s'inscrivent ainsi dans un vaste mouvement de captation par la violence de ressources délaissées par des organisations criminelles qui, sous le régime de Kadhafi, prospéraient à l'abri de la Jamahiriyya.

Dans ce contexte violent et incertain, l'édification d'une scène politique ouverte et pluraliste s'avère périlleuse. Les nouveaux entrepreneurs politiques libyens sont confrontés non seulement aux attentes de la population, qui diffèrent fortement en fonction des régions, mais également à un héritage mafieux qui commence à séduire les miliciens pour les avantages symboliques et matériels qu'il procure. Dans cet environnement fragile et tendu, l'offre d'une société régie et organisée par les principes de la sharia rencontre un succès grandissant, sous la houlette des Frères musulmans et de leur parti politique, le Parti de la justice et de la reconstruction. Il reste que, pour la majorité des Libyens, l'effondrement du régime de Kadhafi demeure une énigme et

⁴¹ En 2000, devant les membres du Congrès général du peuple, Kadhafi annonce dans un moment de colère que le « système » est aboli : « Dorénavant, il n'y a plus de gouvernement. Maintenant, nous travaillerons avec des communes et des municipalités. Tous les projets, le budget et l'argent, tout ce que vous faites à l'intérieur des municipalités ne dépendra plus "d'en haut", de Tripoli, de Kufra ou de Syrte. Ce sera le pouvoir du peuple, de la commune et de la municipalité. Il n'est donc pas nécessaire de se référer à quelqu'un "d'en haut". C'est à vous seuls maintenant d'assumer vos responsabilités. Ce système va continuer pendant 50 ou 100 ans, jusqu'à ce que ayez compris. » Voir L. Martinez, *Violence de la rente pétrolière. Algérie – Irak – Libye*, Paris, Presses de Sciences Po, 2010, p. 156.

⁴² En février 2012, des affrontements entre Toubou et Zawiya à Kufra ont fait plus cent morts et des centaines de blessés.

une surprise. Certains, dans la ville de Bani Wallid en particulier, ont continué à croire après la mort de Kadhafi que celle-ci était un montage et que le retour du colonel était imminent. Force est de constater que les insurgés, qualifiés de « rats » par Kadhafi, sont les premiers étonnés par leur victoire, tant le régime leur paraissait solidement installé pour durer.

QUELLE PLACE POUR LES VAINCUS DANS LE NOUVEAU RÉCIT NATIONAL ?

La Libye d'aujourd'hui ne ressemble pas à l'Irak de l'après-Saddam Hussein : le régime de Kadhafi ne s'est pas effondré à la faveur d'une intervention internationale mais à la suite d'une insurrection. Le récit de la révolution libyenne a pour principal acteur un peuple exaspéré par les frasques d'un tyran et de sa famille⁴³. L'Otan y apparaît comme un allié, non comme la pièce maîtresse. Mercenaires d'un côté, troupes de l'Otan de l'autre ont été perçus comme des forces d'appoint dans une guerre civile qui aura duré quelques mois. La dénonciation, par les insurgés, de la présence de supposés mercenaires au côté du régime de Kadhafi aura servi de justification à l'intervention de l'Otan⁴⁴. Fort habilement, les insurgés ont construit le récit d'une ville assiégée – Benghazi – à même de devenir la Sarajevo de la Libye si aucune protection internationale ne lui portait secours.

La dynamique de l'insurrection a d'emblée défini la relation avec l'ancien régime, dans le cadre d'une confrontation ne laissant pas d'autre alternative au Guide que l'exil ou la mort. Comme l'écrit Fathi Fadhli, « Kadhafi, ses fils et ses partisans n'appartiennent plus à la Libye, ils ne sont plus libyens ». A la différence des révolutions tunisienne et égyptienne, la révolution libyenne a très vite basculé dans une dynamique d'affrontements offrant peu de place à la négociation ou à des compromis. Pour beaucoup, l'erreur fatale de Kadhafi aura été de traiter les insurgés de « rats » en direct à la télévision, le 15 août 2011, après plus de six mois d'affrontements :

« La fin du colonisateur est proche et la fin des rats est proche. Ils [les rebelles] fuient d'une maison à une autre devant les masses qui les chassent. »

⁴³ En mai 2011, le docteur Fathi Fadhli publiait un texte sur les valeurs et principes de la révolution du 17 février, participant ainsi au récit de la révolution : « La brutalité et l'oppression du régime contre le peuple durant quatre décennies a été le carburant de la révolution ; la révolution libyenne a commencé pacifiquement sous la forme d'une simple manifestation ; les manifestants demandaient le respect des droits humains ; le régime a réprimé brutalement les manifestants non armés ; les Libyens ne portaient pas d'armes sur eux pour se défendre, des dizaines de civils non armés ont été tués ; Kadhafi, ses fils et ses partisans ont les premiers à utiliser les forces étrangères contre le peuple libyen par le biais de mercenaires et de pilotes étrangers ; les Libyens ont accueilli les forces de l'Otan seulement après que Kadhafi a utilisé les mercenaires et des pilotes étrangers pour bombarder les villes libyennes et massacrer des civils ; il faut bien comprendre qu'une goutte du sang du peuple libyen est plus importante que tous le pétrole de la Libye ; Kadhafi, ses fils et ses partisans n'appartiennent plus à la Libye, ils ne sont plus libyens en raison de leur crime contre le peuple libyen. » <http://www.fathifadhli.com/art126.htm>

⁴⁴ Entre le 31 mars et le 31 octobre, 17 939 sorties aériennes ont été opérées en Libye : 17 314 ont été menées par des avions de combat, 375 par des hélicoptères, 250 par des drones. En mai 2012, un rapport de la Commission du Conseil des droits de l'homme a conclu « que la grande majorité des frappes de l'Otan n'ont pas produit de dommages aux personnes et aux civils ».

Pour Hakim, vétérinaire à Tripoli et ancien membre de la milice de Souq Jamaa, cette insulte a constitué un moment fort de l'insurrection dans la capitale libyenne en galvanisant les insurgés, bien décidés à se venger de cette insulte :

« Beaucoup ont pleuré de rage quand ils ont vu et entendu Kadhafi les traiter de rats ; pour certains, c'était pire que d'être traités de chiens. Après toutes les souffrances que l'on venait de vivre, il nous traitait de rats. Je crois qu'il a motivé les révolutionnaires après ces insultes » (novembre 2012).

Durant la guerre civile, les mots ont tué autant que les armes. Les habitants de Tawergha (35 000 habitants) ont été traités d'esclaves, de Noirs et d'animaux par des révolutionnaires de Misrata qui les accusaient d'avoir participé à la destruction de leur ville au côté des forces loyalistes ; ils ont dû se réfugier dans des camps autour de Tripoli, et plus de 1 300 sont toujours emprisonnés, portés disparus ou décédés⁴⁵. De même, des brigades de Zintan ont qualifié les habitants de la ville de Mashshiya de « chiens de Kadhafi » pour avoir soutenu les loyalistes. Dans le djebel Nefoussa, dans des localités proches de la ville de Nalut, des révolutionnaires berbères ont également traité de « chiens d'Arabes » des habitants soupçonnés de sympathie envers le régime⁴⁶. On évalue à environ 550 000 le nombre de personnes déplacées au cours de la guerre civile afin d'échapper aux menaces et à la violence. Dans le nouveau récit de la Libye post-Kadhafi, peu de place est faite à la vérité sur ce sujet et encore moins à la justice, ce qui obère sérieusement les chances de réconciliation⁴⁷. Convaincus d'être les seuls artisans de la chute de Kadhafi, les révolutionnaires n'éprouvent aucun complexe face au succès de leur insurrection. L'histoire de la guerre civile reste à écrire, sa version dominante étant à ce jour celle construite par le vainqueur⁴⁸. Certes, dans cette construction, l'autre – celui qui n'a pas participé ou n'a pas soutenu l'insurrection – vient rehausser le rôle des combattants. Pourtant, vu de Benghazi, le basculement de Tripoli s'est fait attendre... Pour les Tripolitains, la cause de cet engagement tardif est la présence massive dans leur ville des forces de sécurité du régime. A la différence de Benghazi, Tripoli était le lieu de résidence des Kadhafi, comme le rappelle le professeur Ahmed al-Atrash, de l'Université de Tripoli :

« Kadhafi logeait dans le centre de Tripoli, ses hommes étaient là, les services de sécurité aussi. Les gens ici ne croyaient pas que les révolutionnaires allaient arriver jusqu'ici et prendre les casernes. La plupart des gens sont restés à attendre. La vie à Tripoli a continué normalement, on avait très peur mais on a continué. Les bombardements étaient chirurgicaux. Seuls les casernes et les centres de renseignement et de sécurité ont été détruits. Ici, on ne pouvait pas se soulever comme à Benghazi et à Adjdabiyya : les forces de Kadhafi étaient là parce que lui et sa famille étaient là » (novembre 2012).

⁴⁵ Plus de 60 000 personnes, accusées de liens étroits avec le régime de Kadhafi et d'exactions, constituent des déplacés de l'intérieur ; les Tawergui en représentent la moitié. Voir l'Agence libyenne de secours et d'aide humanitaire (LibAid), www.irinnews.org/fr/Report/97520

⁴⁶ Voir le rapport de la Commission des droits humains des Nations unies, *Report of the International Commission of Inquiry on Libya*, 2 mars 2012.

⁴⁷ Quelque 8 000 personnes seraient en détention dans des centres sous le contrôle des milices. Voir Human Rights Watch, *World Report 2013 on Libya*.

⁴⁸ H. Salam Marjan, *Libye, de la dictature à la liberté* (en arabe), 2012 ; A. Wahab Mahmoud Zintani, *La Révolution populaire libyenne* (en arabe), 2012.

Alors que Tripoli avait été au cœur de la révolution de 1969, elle n'est plus en 2011 que la scène d'un affrontement qui la dépasse. De façon symbolique, le 20 octobre 2011, le colonel Kadhafi est sauvagement exécuté, puis transporté à Misrata par la Brigade révolutionnaire de cette ville⁴⁹. Sa mort met un terme au régime qu'il avait créé à la suite du coup d'Etat de 1969. Après avoir survécu à bien des épreuves au cours de son long règne, c'est paradoxalement au moment où elle rayonne de toute sa puissance que la Libye s'effondre. A la veille du « printemps arabe », la puissance financière de la Jamahiriyya, estimée à plus de 160 milliards de dollars, intimide. Ainsi, en septembre 2009, les festivités du quarantième anniversaire de la Révolution ont illustré, par la présence des nombreux invités, le retour en grâce du régime. Après les « excuses » de Silvio Berlusconi pour la colonisation italienne de la Libye (1911-1942), c'est au tour du président du Conseil fédéral de la Suisse de demander pardon pour le traitement infligé par sa police à Hannibal, le plus jeune fils de Kadhafi, dans un palace de Genève⁵⁰, tandis que la justice écossaise libère, pour « raisons humanitaires », Ali Basset Meghari, pourtant jugé coupable de l'attentat de Lockerbie. Enfin, en mai 2010, la Libye prend pour un an la présidence du Conseil de sécurité aux Nations unies. A la veille de son renversement imprévisible, la Libye de Kadhafi est un Eldorado prisé par les lobbies du secteur pétrolier, de l'armement et des infrastructures civiles. Nul ne peut alors imaginer la fin de ce régime, et tous semblent disposés à accepter, le cas échéant, les rebuffades du colonel pour accéder à un marché dont la croissance économique tourne autour de 8 % par an au cours de la décennie 2000.

La Libye de Kadhafi paraît robuste, solide, inébranlable : ses dirigeants en sont tellement persuadés que des demandes de réformes sont formulées en interne. Ainsi que l'affirme en 2007 Seif al-Islam, alors potentiel successeur de Kadhafi, dont il est le deuxième fils – aujourd'hui détenu à Zenten, depuis novembre 2011, dans l'attente d'un procès –, « la Libye sera un pays moderne, avec des infrastructures modernes, un PND élevé. Ses citoyens auront le meilleur niveau de vie de la région. La Libye aura des relations plus proches avec le reste du monde, avec l'Afrique, un partenariat avec l'Union européenne. Elle adhèrera à l'OMC. La Libye sera le pont entre l'Europe et l'Afrique »⁵¹. Pour son courant réformateur, le modèle à suivre est celui de la Chine communiste, à savoir la cohabitation d'un patrimoine révolutionnaire (la Révolution, le *Livre vert*) avec une économie de marché. Après avoir appelé, le 21 août 2007, à la fin de l'ère révolutionnaire et à la transformation de la révolution en un Etat constitutionnel, Seif al-Islam invite en 2008 des professeurs de renom à participer à l'élaboration d'une nouvelle Constitution destinée à institutionnaliser la révolution ; et, en septembre 2009, des rumeurs circulent à Tripoli sur la prochaine annonce d'une Constitution qui consacrerait le courant réformateur. Mais, à la veille du « printemps arabe », les gardiens de la révolution ne l'entendent pas ainsi, à l'instar d'Omar Ochkal, cousin de Kadhafi et préfet de Syrte, ou de Mohamed ben Othman, responsable du bureau des comités révolutionnaires à Tripoli.

⁴⁹ *Death of a Dictator*, Human Right Watch, 17 octobre 2012.

⁵⁰ Le 15 juillet 2008, Hannibal Kadhafi, le quatrième fils de Kadhafi, et sa femme ont été arrêtés à Genève, à la suite d'une plainte de deux employés de maison les accusant de les avoir frappés. Après le dépôt d'une caution, le couple est libéré. En représailles, la Libye cesse d'approvisionner la Suisse en pétrole, réduit ses échanges commerciaux et prend en otages deux ressortissants suisses. Afin de sortir de la logique d'une crise diplomatique, le président du Conseil fédéral « s'excuse » et déclenche une crise politique en Suisse, car la Libye ne pardonne pas pour autant et garde les deux ressortissants suisses !

⁵¹ Interview, *Le Figaro*, 8 décembre 2007.

Aussi l'« ouverture » va-t-elle s'effectuer sous le contrôle prévoyant des appareils sécuritaires. Si la menace extérieure reste limitée, grâce à Moussa Koussa, aujourd'hui en exil à Doha, et à Abdellah Senoussi, emprisonné à Tripoli depuis mars 2012, le mécontentement intérieur est pris au sérieux depuis les événements survenus en 2006 devant le consulat d'Italie, à Benghazi : le 17 février, des manifestants, encadrés par les comités révolutionnaires, ont scandé des slogans anti-italiens en réaction à la provocation d'un ministre italien arborant un sous-vêtement sur lequel était reproduite l'une des caricatures danoises ; très vite, des slogans anti-Kadhafi ont fusé et la police, débordée, a tiré sur la foule, faisant onze morts et plus de 60 blessés. Après cet événement, tous les dignitaires du régime se sont rendront à Benghazi afin de calmer les esprits. Le ministre de l'Intérieur sera limogé pour « usage disproportionné de la force » et des Frères musulmans, originaires de cette région et emprisonnés depuis 1998, seront libérés en gage d'apaisement.

Alors qu'en 2007 le gouvernement avait autorisé le lancement de médias privés, pour la plupart contrôlés par la fondation Ghad dirigée par Seif al-Islam, en mai 2009, le rappel à l'ordre est là : par décret, le gouvernement nationalise les médias privés (la chaîne satellitaire Al-Libi, la radio Eman al-Libi, les journaux *Quryna* et *Oea*), mettant fin à l'éphémère expérience d'ouverture dans les médias. Prenant acte de cette évolution, Seif al-Islam annonce sa sortie de l'action politique, abandonnant la promotion des réformes politiques en Libye. Toutefois, le 10 décembre 2010, à la veille de l'insurrection, sa fondation publie un rapport sur les droits de l'homme en Libye qui souligne une « régression dangereuse » pour les associations de la société civile et critique le Congrès général du peuple. Loin d'être sans effet, cette courte expérience d'ouverture a-t-elle constitué ce que Sarah Nefissa nomme une « enclave pluraliste »⁵² dans un système politique autoritaire ? Le 15 février 2011, le défenseur des droits humains Fethi Tarbel est arrêté à Benghazi. Cet événement, anodin dans la Libye de Kadhafi, provoque des émeutes qui se transforment en affrontements puis en un mouvement de résistance armée. Très vite, et de façon inattendue, une dynamique insurrectionnelle se répand dans les villes d'Al-Baida, Misrata et Zaouia. Afin de sortir de cette situation révolutionnaire, les durs du régime rappellent celui qu'ils n'avaient pas voulu écouter. Le 20 février 2011, Seif al-Islam, dans un discours télévisé, met en garde les Libyens :

« La Libye est à carrefour. Soit nous nous entendons aujourd'hui sur des réformes, soit nous ne pleurerons pas 84 morts, mais des milliers et il y aura des rivières de sang dans toute la Libye. »

La crainte de violentes représailles militaires contre la ville de Benghazi incite le Conseil de sécurité, le 17 mars, à autoriser des actions militaires pour protéger les civils. Il faudra huit mois aux insurgés, soutenus par l'Otan, pour parvenir jusqu'à Tripoli et renverser le régime. Drôle de guerre, où les installations pétrolières sortent quasiment intactes et retrouvent très vite leur niveau de production d'avant la révolution. Le nombre des victimes, contrairement aux premières estimations – qui faisaient état de plus de 50 000 morts –, tournerait en réalité, selon Miftah Duwadi, responsable du ministère des Martyrs et des Personnes disparus, autour de 4 700 morts et de 2 100 disparus. Le régime renversé, il reste désormais à organiser la vie quotidienne, c'est-à-dire à sortir du moment révolutionnaire.

⁵² S. Ben Nefissa, « Révolution arabes : les angles morts de l'analyse politique des sociétés de la région », *Confluences Méditerranée*, n° 77, 2011, p. 83.

MAFIEUX ET PURITAINS : LES GARDIENS DE LA RÉVOLUTION

A la tombée de la nuit, des groupes d'enfants s'amuse à tirer des feux d'artifice saisis après la chute du régime. En quantité indénombrable, les caisses de pétards font la joie de certains et suscitent la crainte de beaucoup. Car à ces tirs se joignent des tirs de rafales d'armes automatiques faisant écho à la violence qui couve dans la capitale. Ceux-ci peuvent durer quelques minutes ou quelques heures, tout dépend de la nature du problème. Les rues de Tripoli se vident la nuit, seules quelques voitures circulent, souvent conduites par des chauffeurs ivres ou en délire après avoir fumé trop de marijuana. La vie nocturne en Libye n'a jamais été festive : sous l'embargo, c'est à Malte et à Djerba que les Libyens allaient s'encanailler ; après la levée de l'embargo, c'est dans les hôtels et certains bars qu'ils passeront leurs soirées à s'enivrer, finissant la nuit avec les nombreuses prostituées importées après l'« ouverture » de la Libye. Si la révolution a renversé le régime de Kadhafi, elle a également répandu dans le pays un sentiment de peur qui amène chacun à se replier sur son territoire, dans son quartier, en compagnie des siens, comptant sur la solidarité de ses proches pour défendre ses biens, sa vie si nécessaire. Dans un pays où l'autorité de l'Etat fait défaut, la nuit est devenue le miroir d'une vie. Et, comme souvent, la situation des migrants reflète l'Etat de droit dans lequel ils vivent. Serveur dans un café, Ouannes est arrivé il y a peu en Libye dans l'espoir d'y trouver un emploi qu'il ne trouve pas en Tunisie, son pays d'origine. Le choc est terrible ; non seulement il est moins bien payé qu'en Tunisie, mais il vit avec la peur au ventre :

« La journée, ça va, je travaille et tout le monde est dehors. Mais le soir quand je finis et que je dois rentrer chez moi, alors j'ai très peur. Dans mon quartier, à Ain Zara, ils ont tous des armes, ils boivent, tirent en l'air. Ils me font peur. Je dois tous les soirs leur donner un peu d'argent pour qu'ils me laissent passer. Pour nous, les Tunisiens, les Arabes (non libyens), c'est catastrophique parce que personne ne peut nous protéger. Il faut porter une arme sur soi, c'est la seule protection » (novembre 2012).

La nuit cristallise les inquiétudes et les attentes des Libyens. Le sentiment de peur, chez soi ou dans la rue, illustre la méfiance généralisée qui a accompagné le succès de l'insurrection. L'effondrement inattendu du régime de Kadhafi a provoqué la stupeur : le démantèlement de son appareil sécuritaire a suscité une joie immense, celle de pouvoir s'exprimer et se comporter librement, sans crainte aucune. Plus d'un comportement excentrique trouve son explication dans cette volonté de montrer, souvent de façon irresponsable, que ne sera plus désormais tolérée aucune autorité. Libérés de la peur des comités révolutionnaires – les vigies de l'ancien régime –, les Libyens se laissent aller à des actes inimaginables il y a peu, comme déambuler dans les rues ivres ou en délire. Pour certains, la révolution, c'est cela : boire, fumer, tirer en l'air avec son pistolet, extorquer des Tunisiens, cambrioler une maison, voler une voiture, menacer son propriétaire, etc., sans craindre de voir la police ou les forces de sécurité intervenir. La révolution offre à beaucoup de jeunes Libyens désœuvrés des « métiers » qui, sous la Jamahiriyya, étaient réservés aux membres des comités révolutionnaires : voleur, truand, criminel. La lucrative économie criminelle, qui, sous le régime de Kadhafi, était structurée et organisée autour des

défenseurs de la Jamahiriyya, est devenue un objet de convoitise dans la nouvelle Libye. La drogue, l'alcool, les armes sont les monnaies d'échanges autour desquelles se reconstruisent réseaux et organisations, favorisant l'intégration de milliers de jeunes dans des activités jusque-là réservées aux nantis. Dans leur forme la plus aboutie, ces organisations s'érigent en « milices criminelles », c'est-à-dire en organisations sociales usant de la violence pour sécuriser et garantir les transactions. Le quartier d'Ain Zara, à Tripoli, offre le jour l'image d'un quartier paisible, mais se transforme la nuit en un territoire aux mains de milices protégeant jalousement leurs secteurs, où l'économie de la drogue génère des revenus qui ne cessent de renforcer leur pouvoir et leur influence. La chute du régime a permis à ses habitants de piller les arsenaux de la caserne de l'armée abandonnée. Pour certains, ce quartier est devenu synonyme d'un sanctuaire pour trafiquants ; il abriterait des dizaines d'anciens prisonniers de droit commun et constituerait une plaque tournante du trafic de drogue et d'armes. Des Kalashnikov s'y vendent 500 dollars, attirant des clients de toute la région méditerranéenne. Car si les arsenaux des villes sahariennes ont alimenté l'AQMI (Al-Qaïda au Maghreb islamique) et les mouvements touareg au Sahel, ceux du littoral fournissent les organisations mafieuses du pourtour méditerranéen.

La récupération des filières de l'économie criminelle, auparavant sous le contrôle des comités révolutionnaires, est l'une des explications de la violence qui règne dans la Libye post-Kadhafi, où aucune « milice criminelle » n'est encore parvenue à imposer son autorité sur une filière⁵³. Cependant, beaucoup savent qu'une fois l'autorité de l'Etat restaurée, ces voies rapides d'enrichissement sont appelées à se tarir, car elles passeront aux mains de ceux qui disposent des moyens d'exercer des représailles. Pour l'heure, la Libye donne l'impression d'un Far West qui, sous l'apparence d'un chaos généralisé, est régulé par des acteurs non institutionnalisés mais à l'autorité certaine. L'exaspération de la population n'y change rien : les manifestations se succèdent pour dénoncer ces dérives et les pouvoirs publics sont incapables de répondre à la demande des citoyens. Pour la majorité des Libyens, la révolution n'a pas été menée pour les « ivrognes » et les « drogués » ! Et si, pour certains, elle signifie la libération complète et totale de toute emprise à l'autorité quelle qu'elle soit, pour beaucoup elle est le véhicule des valeurs des authentiques révolutionnaires. Autour de l'économie criminelle se greffe un débat plus général sur les valeurs de la « Libye nouvelle ». Si les pratiques de l'ancien régime devaient se perpétuer au profit de nouveaux parvenus, la révolution n'aurait rien changé, si ce n'est l'arrivée de nouveaux visages. L'ancien régime exaspérait nombre de Libyens, qui lui reprochaient, sous le couvert des oripeaux de la Jamahiriyya, de laisser fleurir une économie mafieuse lucrative contrôlée par ses clans. La crainte que les « milices criminelles » – c'est-à-dire celles qui se sont constituées au lendemain de la chute du régime non pour défendre la démocratie mais pour récupérer le marché de l'économie criminelle – l'emportent sur les « bonnes milices » traduit la difficulté à changer les pratiques en Libye.

Hakim, vétérinaire habitant le quartier de Souq Jamaa à Tripoli, a rejoint, comme beaucoup d'autres, les révolutionnaires avec l'intime conviction que les Libyens ne méritaient pas de continuer à vivre sous le régime de Kadhafi. Celui-ci renversé, il a repris son travail et remercie les « bonnes milices » – les islamistes – de protéger la Libye et sa révolution :

⁵³ Au cours de l'année 2013, les affrontements « tribaux » à Mizdah entre Mashashia, Zintanis et Qantrar s'expliquent, entre autres, par la tentative de chacun de ces groupes de contrôler le trafic de drogue dans cette région.

« Il y a des mauvaises milices, elles sont criminelles. Les bonnes milices les combattent, les bonnes milices ce sont les barbus, dit-il en plaisantant : ce sont eux les meilleurs. Ils protègent les gens s'ils se font agresser. Mais les gens ne veulent pas de la violence ou de la guerre, ils veulent vivre en paix. Par exemple, si un groupe de gens armés habitent dans un quartier et que, le soir, ils boivent, fument du haschich, tirent des coups de feu, l'armée ou la police ne va pas venir, c'est la bonne milice du quartier qui va venir. Le soir, ils vont encercler la maison et tirer dessus comme un signe d'avertissement. Mais ils vont venir parce que le comité des sages est venu leur demander d'intervenir. Le comité des sages ce sont les représentants du quartier » (novembre 2012).

Non sans humour, Hakim explique que les « barbus », ce sont les bons, les vrais révolutionnaires, ceux qui souhaitent que la Libye devienne un pays stable et développé et s'opposent aux « criminels », ceux qui profitent de la révolution et ne cherchent qu'à remplacer les « criminels de l'ancien régime ». Les milices islamistes garantissent la sécurité que l'Etat est à ce jour incapable d'assurer :

« Je suis confiant, dans quelques années, les choses seront arrangées. Les milices, elles sont bonnes, sans elles ce serait le chaos. Elles remplacent la police et l'armée jusqu'à ce que l'armée et la police soient capables de fonctionner. Aujourd'hui, ce sont les milices qui sont capables. Mais elles sont très organisées : chaque milice a un commandant, elle est regroupée dans un camp et n'a pas le droit de sortir de son territoire. La milice de Nawasi s'occupe de Souq Jamaa, elle ne va pas aller dans un autre quartier. Chaque milicien est enregistré au ministère de l'Intérieur. Ils sont payés par le ministère de l'Intérieur ou de la Défense. Ils sont bien payés, c'est pour cela qu'ils veulent rester miliciens. Ils sont payés entre 1 000 et 1 500 dinars, le salaire d'un professeur d'université » (novembre 2012).

La vocation de milicien est extrêmement répandue en Libye : plus de deux cent cinquante mille personnes prétendent avoir participé à la révolution et exigent les avantages qui en découlent, comme l'intégration dans l'armée ou la police⁵⁴. En réalité, un certain nombre d'entre eux n'ont jamais pris les armes contre l'ancien régime, mais les avantages matériels associés au statut de milicien sont si importants qu'ils attirent les jeunes par milliers. Ces miliciens de la dernière heure suscitent la moquerie, et parfois la colère, de ceux qui se définissent comme les « authentiques révolutionnaires » – c'est-à-dire ceux qui ont pris, dès le début de l'insurrection, le risque de défier l'ancien régime : la Libye nouvelle est le produit de leur courage, et ils sont prêts à faire payer par les armes aux « milices criminelles » et « miliciens de la dernière heure » les méfaits de leurs comportements. Force est de constater que ce sont les milices islamistes qui se définissent comme ces « authentiques révolutionnaires ». Les milices cherchent, dans cette période de transition, à constituer l'ossature de la Libye post-Kadhafi. Un grand nombre de ceux qui les soutiennent, soit parce qu'ils ont combattu à leur côté, soit parce qu'ils leur reconnaissent le mérite d'œuvrer pour le « bien » de la Libye, espèrent toutefois qu'à terme les forces de sécurité de l'Etat prendront la relève. Le récit d'une Libye tenue à bout de bras par des miliciens islamiques patriotes dans l'attente du retour de l'Etat nourrit en effet l'espoir de nombreux Libyens. Pourtant, un tel récit ne correspond pas à la réalité. Car si Tripoli aspire au rétablissement de l'Etat afin d'imposer

⁵⁴ F. Gaub, « Libye : le rêve de Kadhafi devient-il réalité ? », *Politique étrangère*, n° 3, automne 2012, p. 652.

son autorité sur le territoire, de la Cyrénaïque au Fezzan, cette vision tripolitaine de l'avenir est loin d'être partagée par tous. A Benghazi, notamment, on attend non le retour de l'Etat, mais l'autonomie : ses milices ne veulent pas être remplacées par des forces de sécurité nationales ; elles aspirent à devenir des forces de sécurité régionales, et exigent de dépendre des autorités régionales. Pour Hakim, si Tripoli retrouve une vie normale, le reste de la Libye suivra. Pour lui, le retour de l'Etat à Tripoli convaincra les villes des provinces attirées par l'autonomie qu'elles ont intérêt à rester dans le giron de la capitale. Ainsi, à la grande surprise de tous, il n'hésite pas à déclarer :

« L'Etat fonctionne bien, son administration est très efficace. Tous les 20 du mois, les salariés reçoivent leur salaire. Avant, sous Kadhafi, les salaires étaient en retard de deux ou trois mois, parfois plus. Le régime de Kadhafi s'est effondré mais pas l'Etat, ni l'administration. Heureusement pour nous, ce n'est pas l'Irak ici. C'est pour cela que la vie économique et sociale a repris : les écoles, les banques, etc. ; la seule chose qui ne fonctionne pas encore c'est la police et l'armée. Il y a un problème : certains ne veulent pas que ceux qui ont travaillé dans la police et l'armée sous Kadhafi retravaillent pour l'Etat, d'autres disent qu'ils étaient forcés mais qu'ils ont soutenu la révolution et qu'il faut les intégrer. C'est un problème difficile. Petit à petit une armée et une police vont arriver » (novembre 2012).

La reconstruction d'un appareil de sécurité est incontestablement la priorité de la Libye post-Kadhafi. Le gouvernement d'Ali Zeidan mesure en effet jour après jour combien la décharge à des milices de la responsabilité d'assurer l'ordre et la sécurité a atteint ses limites. En mars 2013, le ministre de l'Intérieur a rappelé que les milices et les groupes armés devaient quitter « les villas, maisons et immeubles dans les prochains jours, sinon des actions seront prises. Nous ne permettrons pas que nos villes soient prises en otage. L'Etat doit imposer sa volonté et je demande le soutien de l'opinion publique »⁵⁵. Pour nombre de Libyens, la dérive des milices est intolérable ; celles-ci sont souvent considérées comme des « foyers de débauche, d'insécurité et de terreur encourageant les agressions, les vols et les kidnappings ». Si, dans un premier temps, le CNT s'en est accommodé, voire les a encouragées à garder les armes par crainte du retour des kadhafistes⁵⁶, le gouvernement issu des élections du 7 juillet 2012 semble décidé à renforcer le programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration de leurs membres⁵⁷.

Les estimations varient, mais on évalue à 1 700 le nombre de groupes, organisés en 300 milices, ayant participé à l'insurrection, et à 125 000 le nombre de Libyens armés en 2012. Pour les autorités, si les milices ont permis, au lendemain de l'effondrement du régime, de maintenir un certain ordre, elles doivent à terme soit désarmer, soit intégrer la nouvelle

⁵⁵ *Libya Herald*, 3 mars 2013.

⁵⁶ Le 23 août 2012, les autorités libyennes ont saisi une centaine de chars et des lance-missiles dans une caserne de Souk al-Ahad, à l'est de Tripoli. Cet arsenal appartenait à une milice pro-Kadhafi (Brigade des fidèles ou des martyrs de Mouammar Kadhafi).

⁵⁷ A l'est, les milices étaient/sont regroupées dans les brigades suivantes : la Brigade des martyrs du 17 février, la Brigade des martyrs d'Abou Salim, la Brigade des martyrs Rafallah Shahabi ; à l'ouest, dans le Conseil militaire des révolutionnaires de Zintan (23 milices), la Brigade Al-Suwayli, la Brigade Al-Sawaiq, la Brigade Al-Qaqa, le Conseil militaire de Tripoli, etc.

armée libyenne ou les forces de sécurité du ministère de l'Intérieur. Mais, pour les responsables militaires, l'armée libyenne qui paradait le 9 février 2013, à Tripoli, dans ses nouveaux véhicules NIMR II et ses Mitsubishi L200, doit être composée à 70 % de recrues extérieures aux milices afin de garantir son indépendance. Son nouveau format est estimé à cent mille hommes, et sa philosophie doit être celle d'une « armée intelligente », selon le porte-parole du ministère de la Défense, Adel Othman. En attendant, l'armée a recours à des forces auxiliaires (Libyan Shield Forces) composées de milices agissant sous le commandement du Comité suprême de sécurité et des coalitions révolutionnaires. Et une partie des officiers ayant servi sous l'ancien régime mais ayant démissionné avant sa chute ou ayant refusé de combattre les insurgés constituent les instructeurs et formateurs de la nouvelle armée⁵⁸. A la différence de l'Irak, les autorités libyennes n'ont pas, même si elles en ont été tentées, radié et exclu toutes les personnes liées à l'ancien régime, loin s'en faut ! Ainsi, le ministre de l'Intérieur, Ashur Shuwail, a révélé que son ministère comptait plus de 120 000 policiers et 40 000 administrateurs (dont beaucoup, certes, ne viennent plus travailler depuis quatre ou cinq ans bien qu'ils continuent à toucher leur salaire⁵⁹). En fait, en 2012, la loi numéro 47 a placé sous administration publique les biens et les propriétés de seulement 234 personnes et six sociétés : sont concernés Kadhafi, tous les membres de sa famille ainsi que les caciques du régime⁶⁰. Il reste désormais à analyser les conséquences de la loi d'exclusion de la vie politique votée le 5 mai 2013 sur le fonctionnement des institutions étatiques.

Les fonctionnaires libyens ont continué à occuper leur poste et à travailler après la chute du régime, assurant la transition. En fait, la Libye a hérité d'un système administratif ancien qui n'a cessé de se renforcer au gré des différents régimes politiques⁶¹. De la colonisation italienne à la Jamahiriyya libyenne, les administrations ont intégré les milliers de diplômés produits par les universités libyennes. Pour beaucoup d'entre eux, ces emplois étaient les seuls disponibles ; les fonctionnaires étaient donc loin d'être tous des partisans du régime, aussi est-ce tout naturellement qu'ils poursuivront, après son renversement, leurs activités. A vrai dire, la charge de travail sous la Jamahiriyya était faible : ces emplois constituent une rémunération de base sans contrepartie aucune, et la plupart des fonctionnaires occupent leur temps à gérer des affaires bien plus lucratives, comme de petits commerces.

Pour Ahmed, fonctionnaire à la retraite et cafetier à Tripoli, le problème, ce ne sont pas les fonctionnaires, ce sont les jeunes :

« Nous, sous Kadhafi, on a travaillé, mais aujourd'hui, les jeunes, ils ne veulent pas travailler, ils veulent boire, se droguer et se battre. Avant, on était propre, maintenant ils sont tous sales ! »

S'il salue la fin du régime de Kadhafi, il considère que la prise du pouvoir par les « jeunes » est dangereuse si personne ne parvient à les contrôler. Et, comme de nombreux Tripolitains, il attend avec impatience le retour de l'autorité de l'Etat afin de restaurer l'attractivité perdue de la Libye.

⁵⁸ *Libya Herald*, 7 mars 2012.

⁵⁹ *Ibid.*, 3 mars 2013.

⁶⁰ Voir la liste dans *Libya Herald*, 6 décembre 2012.

⁶¹ M. Ouannes, *Militaires, élites et modernisation dans la Libye contemporaine*, Paris, L'Harmattan, 2009.

LA LIBYE « DÉMOCRATIQUE », MOINS ATTRACTIVE QUE LA LIBYE DE KADHAFI

La révolution du 17 février 2011 est venue mettre un terme brutal à l'attractivité économique de la Libye, pays considéré tout au long de la décennie 2000 comme un Eldorado pétrolier en Méditerranée⁶². En septembre 2006, le gouvernement de Baghdadi al-Mahmoudi, aujourd'hui emprisonné à Tripoli⁶³, avait lancé son troisième appel d'offres international : 12 permis offshore et 29 permis onshore étaient vendus aux enchères dans les prolifiques bassins de Sirte, Ghadames, ainsi que dans les bassins d'exploration de Murzuk, de Kufra et de Cyrénaïque. Auparavant, en septembre 2004, le gouvernement de Ghanem Shoukri, retrouvé noyé dans le Danube, à Vienne, le 5 janvier 2012⁶⁴, avait mis aux enchères 15 zones offshore et onshore, cette procédure de mise aux enchères pour choisir ses partenaires étrangers étant jugée des plus transparentes. Mais si le secteur pétrolier est la priorité du gouvernement, les infrastructures civiles, malmenées durant l'embargo (1992-2003), ne sont pas pour autant délaissées. Fin septembre 2007, une réunion supervisée par Phoenicia Group Libya LLC regroupe à Genève des responsables du gouvernement et des investisseurs. Ses enjeux portent sur la réalisation d'un plan de développement ambitieux : construction d'aéroports, d'autoroutes, de logements, d'écoles, d'hôpitaux et d'un train régional (trans-Africa) de 4 800 kilomètres reliant la Tunisie à l'Égypte ainsi que les villes de Sebha et Sirtre au Tchad et au Mali.

Les revenus de la rente pétrolière permettent une politique d'investissements soutenue. Le secteur du transport aérien en profite pour rajeunir sa flotte : achat de douze Airbus (huit en option) pour la compagnie Afriqiyah Airways ; vente de deux jets d'affaires par Bombardier Inc. Plus importants encore sont les accords signés entre EADS et la Libya Africa Portfolio For Investment de Beshir Saleh en vue de la réalisation d'un centre d'entraînement et de maintenance, d'une Air Academy et d'un centre météorologique. Le gouvernement veut faire de la Libye un hub régional pour l'Afrique et le Moyen-Orient. La création d'une zone commerciale entre Zuwarah et Bukamash est une autre de ses ambitions. Lors d'une conférence de presse, le troisième fils de Kadhafi, Saadi, a déclaré qu'un tel projet (« The Road to the Future ») ferait de la côte libyenne une zone comparable à « New York, Monte Carlo et Hong Kong ». D'autres projets encore sont appelés à voir le jour : la Socialist Port Authority, en charge de la gestion des sept ports commerciaux, envisage d'agrandir le port de Misrata pour atteindre une capacité de 6 millions de tonnes de marchandises par an, tandis que le Railway Executive Board prévoit un programme de réseaux ferroviaires Sirte-Benghazi (600 km), Benghazi-Tobruk (470 km), ainsi que la création d'un métro à Tripoli...

⁶² Seulement 25% des réserves de gaz et de pétrole sont exploitées. Interview de Tarek Hassan, directeur de planning de la Libyan NOC, *New York Times*, 23 juillet 2004.

⁶³ Premier ministre de la Libye de 2006 à 2011, il quitte Tripoli en septembre 2011 pour la Tunisie. En juin 2012, le gouvernement d'Ennahda, à Tunis, le remet aux autorités libyennes. Son avocat, Mabrouk Kourchid, estime que son état est critique et qu'il aurait subi des tortures.

⁶⁴ Ghanem Shoukri, ancien président de la NOC, Premier ministre de 2003 à 2006 puis ministre des Hydrocarbures, avait quitté la Libye quelques mois après la guerre civile.

Tous ces projets sont confiés, il va sans dire, à des sociétés gérées par la famille de Kadhafi ou de ses proches : l'ouverture économique fait la fortune des « révolutionnaires de la Jamahiriyya », pour qui le modèle chinois d'un capitalisme communiste s'avère, on l'a dit, la voie la plus sûre de la survie du régime. Elle est aussi le produit de la « nouvelle stratégie économique » promue par Michael Porteur, professeur à Harvard. En 2006, dans la préface d'un rapport auquel il a participé en tant que consultant de la société de conseil qu'il a co-fondée, Monitor Group, pour le compte du Conseil général du plan libyen, celui-ci écrit que la Libye du futur sera rayonnante tant son potentiel est énorme⁶⁵ ! Mais, en 2011, contre toute attente, la « Libye du futur » s'effondre, et avec elle tous ses grandioses projets.

La révolution du 17 février a mis à mal l'image d'un Eldorado méditerranéen. Les besoins de la Libye post-Kadhafi sont considérables : le coût de la reconstruction est évalué à 200 milliards de dollars. Quelle est la vision économique de la Libye en transition ? Ou, pour le dire autrement, quelle est la « nouvelle stratégie économique » du gouvernement ? Trois secteurs ont été déclarés prioritaires : les infrastructures, la santé et l'éducation, et les investissements sont estimés à 150 milliards de dollars entre 2013 et 2020. Jusqu'aux élections de juillet 2012, les autorités libyennes ont refusé d'aborder les questions liées aux droits de propriété, au régime commercial, aux investissements étrangers, etc. Au lendemain des élections, fort d'une légitimité politique qui faisait défaut au CNT, le gouvernement fera voter un certain nombre de décrets (décret 103, décret 207) définissant le nouveau cadre juridique dans lequel les entreprises pourront investir. Le décret 207, notamment, conditionne les investissements étrangers à un meilleur transfert de technologie et à une embauche de salariés libyens.

Pour les sociétés étrangères, la Libye « démocratique » est moins attractive que la Jamahiriyya. Plus de dix mille contrats seraient épluchés par les nouvelles autorités afin de réduire les risques de corruption liés à l'ancien régime, mais également de s'assurer que ces projets correspondent bien aux besoins du pays. En outre, la situation sécuritaire effraie. Les Libyens sont déçus. Ils pensaient que les Etats qui avaient soutenu leur insurrection investiraient en Libye et feraient de leur pays un partenaire commercial stratégique. En fait, depuis l'assassinat, le 11 septembre 2012, de l'ambassadeur des Etats-Unis, la Libye est redevenue un pays dangereux pour l'administration américaine ; même la France, pourtant en première ligne dans le combat contre le régime de Kadhafi, ne semble pas tirer profit de son image, comme l'illustre l'attentat du 23 avril 2013 contre son ambassade. Pour Shoukri, la quarantaine, autodidacte et francophile :

« La France nous a aidés à nous libérer et puis elle est partie. Il y a beaucoup de déception ici par rapport à la France. Pourquoi n'est-elle pas plus présente ? On ne comprend pas. On ne s'est pas de quoi elle a peur ici. Al-Qaïda ? Les Libyens aussi sont contre Al-Qaïda. Après l'attaque du consulat libyen à Benghazi, les gens étaient en colère contre les terroristes ; pendant quarante ans, Kadhafi nous a humiliés, il a donné une image de la Libye ridicule : tous les Arabes se moquaient de nous, on ne va pas laisser Al-Qaïda donner une image de nous catastrophique. Ce qui a été fait à Benghazi, on est contre ; mais il ne faut pas fuir la Libye parce qu'il y a des terroristes, il faut nous aider à construire une police et une armée pour les combattre » (novembre 2012).

⁶⁵ General Planning Council of Libya, *Libya at the Dawn of a New Era : Improving Competitiveness in the Global Economy*, Tripoli, février 2006.

L'argument sécuritaire est d'autant plus difficile à accepter que les besoins économiques de la Libye sont immenses. En dépit de la richesse pétrolière du pays, les conditions de vie sont très dures pour une partie des Libyens, confrontés au chômage et à la pauvreté⁶⁶. Aussi les investissements étrangers sont-ils vitaux pour la reconfiguration de l'économie libyenne, qui demeure structurellement une économie rentière très peu créatrice d'emplois. Les sociétés internationales voient la Libye « comme un pays dans lequel elles peuvent gagner de l'argent et non comme une place pour investir », souligne Alex Warren⁶⁷. Dans la Libye post-Kadhafi, seules les compagnies pétrolières ont repris le chemin des champs pétrolifères. Après un effondrement de sa production à 160 000 barils par jour en 2011, la production de pétrole a retrouvé son niveau d'avant la révolution : 1,6 million de barils par jour. Mais, pour les compagnies pétrolières, la révolution du 17 février a eu un coût : ENI, le géant italien, premier partenaire de la NOC, produisait auparavant 280 000 barils par jour en Libye ; la guerre civile a fait chuter ses profits de 10 % en 2011⁶⁸. En 2012, cependant, avec le retour rapide de la production de pétrole, les grands groupes opérant en Libye (ENI, Total, Repsol, BASF-Wintershall, OMV, Oasis) ont retrouvé en partie leurs perspectives de profits. Et, en juin 2012, Abdurahman Benyezza, ministre du Pétrole et du Gaz, a annoncé que la Libye allait investir dans les dix prochaines années dix milliards de dollars dans la production et vingt milliards dans l'exploration, précisant que les contrats de *production-sharing agreement* seraient privilégiés : « Nous n'allons pas procéder en ce moment à des changements dans les contrats actuels afin de pas créer d'inégalités dans les contrats »⁶⁹.

Peu rassurées par la faible attractivité de leur économie hors hydrocarbures, les autorités libyennes ont maintenu avec les compagnies pétrolières les mêmes relations que sous l'ancien pouvoir. Le procès des compagnies pétrolières accusées de soutenir le régime de Kadhafi, attendu par certains insurgés, n'aura donc pas lieu. « Nous avons décidé d'inviter toutes les entreprises étrangères présentes en Libye depuis des années à poursuivre les projets engagés, dans le même temps nous disons bienvenue aux sociétés qui arrivent pour la première fois en Libye », a ainsi déclaré le ministre de la Coopération internationale, Mohamed Abdel Aziz, soucieux de rassurer les entreprises⁷⁰. Les compagnies pétrolières se préoccupent en effet davantage de la nouvelle organisation de l'exploitation des hydrocarbures en Libye que du cadre juridique dans lequel elles vont évoluer. En 2013, après de nombreuses discussions, la NOC, en dépit des manifestations de ses employés à Tripoli, a pris l'initiative de créer une branche à Benghazi, confortant les tenants d'une décentralisation de la gestion et de l'exploitation des hydrocarbures. Si le siège de la NOC reste à Tripoli, la nouvelle compagnie (National Co. for Oil Refining and

⁶⁶ Avant la révolution du 17 février 2011, le taux de chômage était estimé à 20,7 % de la population. Voir *Libya 2012*, www.africaeconomicoutlook.org

⁶⁷ *Middle East Economic Digest*, vol. 57, n° 5, 1 février 2013.

⁶⁸ En 2010, l'Italie est le premier importateur de pétrole libyen (27 %) devant la France (16 %), la Chine (11 %), l'Allemagne (10 %), la Grèce (5 %), le Royaume-Uni (4 %) et les Etats-Unis (3 %), d'autres pays se partageant les 14 % restants. Voir *Libya. Country Analysis Briefs*, juin 2012, www.eia.doe.gov

⁶⁹ *The Tripoli Post*, 19 juin 2012 ; voir également *Libya. Oil and Gas Report, Q1 2013*, www.businessmonitor.com

⁷⁰ Voir *Middle East Economic Digest*, vol. 57, n° 1, 4 janvier 2013.

Petrochemicals) dispose de son propre budget (30 millions de dollars) et d'une relative autonomie dans la gestion de son recrutement et des infrastructures pétrolières à l'Est. Cette concession de Tripoli aux revendications des élites de Benghazi rassure ceux qui craignaient une prise en otage des infrastructures pétrolières en Cyrénaïque du fait d'une absence de compromis : l'est de la Libye abrite la raffinerie la plus importante, Ras Lanuf (220 000 b/j), ainsi que deux terminaux pétroliers, Es-Sider et Marsa el-Brega. Elle permet également d'écarter le spectre des investissements des Etats du Golfe en Cyrénaïque. Le Qatar comme Doha ont annoncé en effet des projets dans la région, suscitant de nombreuses inquiétudes parmi les opposants à l'« agenda qatari » en Cyrénaïque – c'est-à-dire au financement des partis et organisations islamistes, comme le dénonce un professeur de l'Université de Tripoli :

« Les pays du Golfe ont un agenda en Libye : ils financent ceux qui ne souhaitent pas la démocratie en Libye mais l'instauration d'un Etat islamique. La Libye n'est plus souveraine : certaines milices à l'Est sont directement payées par le Qatar » (novembre 2012).

De fait, les autorités libyennes opèrent dans un environnement économique qui leur est très défavorable. Loin de constituer un avantage, la transition vers la démocratie se révèle pour elles un sérieux handicap. Sous le régime de Kadhafi, les décisions étaient opaques et aucune institution, administrative ou politique, n'était autorisée dans les transactions ; dans le nouveau régime, non seulement des commissions évaluent la pertinence et la conformité des contrats, mais des structures et des organisations régionales exigent un droit de regard lorsque les contrats en jeu impactent leur territoire. A cette ingérence nouvelle des institutions politiques dans la vie économique du pays s'ajoute la déstabilisation du sud de la Libye depuis l'implantation de l'AQMI et la guerre au Mali. Pour certaines compagnies, comme BP ou Statoil, les événements survenus à In Amenas, en Algérie, le 16 janvier 2013 augurent mal de l'avenir de l'exploitation des hydrocarbures en Libye⁷¹. Le géant italien ENI semble le plus affecté par la transition politique : le 2 mars 2013, le site gazier de Mellitah, proche de Tripoli, inauguré en 2004 et d'un coût de 9 milliards de dollars, a été partiellement détruit au cours de l'affrontement des milices Zintan et Zuwara qui revendiquent le monopole de sa protection et la rétribution qui accompagne ce service. Ces affrontements locaux entre miliciens ont fait trembler l'Italie : 12 % du gaz importé en Italie provient de ce site. Le 4 mars 2013, l'armée libyenne obtenait un cessez-le feu entre les deux milices, et c'est elle désormais qui prend en charge la sécurité du site gazier.

Nous sommes loin des propos enthousiastes prononcés lors de l'inauguration, le 7 octobre 2004, dans le cadre du West Jamahiriyya Gas Project scellant l'arrimage de la Libye à l'Europe, du pipeline Greenstream qui relie la Libye à l'Italie :

« Nous annonçons au monde que l'Italie et la Libye sont décidées à faire de la Méditerranée une mer de paix, une mer de commerce et de tourisme, une mer sous laquelle les pipelines de pétrole et de gaz joignent, à travers la Libye et l'Italie, l'Afrique et l'Europe »⁷².

⁷¹ « BP Reviews Plans to Drill for Oil in Libya », *The Wall Street Journal*, 28 janvier 2013.

⁷² Jamahiriyya News Agency, 7 octobre 2004.

Edifiées dans les années 1990 et 2000, ces infrastructures pétrolières et gazières ont consolidé le régime autoritaire de Kadhafi, alors en guerre contre le Groupe islamiste combattant libyen (GICL). De 5 000 à 7 000 combattants du GICL seraient représentés au sein du Conseil militaire de Tripoli (CMT), en conflit avec le Conseil révolutionnaire de Tripoli (CRT), formé notamment de combattants de différentes régions (Misrata, Zintan) qui redoutent la mainmise des anciens du GICL sur la révolution. Pour ces derniers, en effet, qui ont échoué à renverser le régime de Kadhafi dans les années 1990, la révolution du 17 février est une formidable revanche.

LA REVANCHE DES JIHADISTES LIBYENS

En mars 2013, dans une lettre adressée au Premier ministre britannique David Cameron où il le remercie pour son soutien aux insurgés, Abdul Hakim Belhaj, ancien dirigeant du CMT, a exigé des excuses du Royaume-Uni ainsi que six dinars de dommage : en 2004, le co-fondateur du GICL avait été kidnappé par les services de Sa Majesté à Bangkok et remis à la CIA dans le cadre de la guerre contre le terrorisme mondial engagée par l'administration Bush, qui l'extradera vers la Libye, où il demeurera incarcéré pendant quatre ans à la prison d'Abou Salim. En 2009, il renonce à la violence et, dans un document intitulé « Les études correctrices », décrète l'illégitimité du Jihad contre M. Kadhafi, ce qui lui vaut d'être libéré le 23 mars 2010. Un an plus tard, il prend la tête de la contestation contre le régime et, avec le groupe des insurgés de l'Est qu'il a formé avec d'anciens combattants du GICL – dont Abdel Hakim al-Hasidi, responsable à Darnah –, atteint Tripoli le 22 août 2011. En 1995, année de la création du Groupe islamiste combattant libyen (Al-Islamiyya al-Muqatila bi-Libya), qu'il fonda avec Shaykh Abu Yahya, Anas al-Libya (Nazih Abdul Hamid al-Raghie), Abu Bakr al-Sharif, Salah Fathi Bin Suleiman (Abu Abdul Rahman al-Hattab), Abdul Hakim Belhaj était loin d'imaginer qu'il deviendrait un jour l'équivalent du gouverneur de Tripoli en 2012 ! En mars 2011, les combattants du GICL ont annoncé que leur organisation faisait allégeance au Conseil national de transition sous le nom de Mouvement islamique pour le changement en Libye.

Dans les années 1990, la force du GICL a reposé principalement sur son réseau. Ses ramifications le mettent au contact d'autres groupes islamistes en Afrique du Nord et en Egypte. Le 31 mai 1998, des islamistes opérant dans la région de Benghazi tentent d'assassiner le colonel Kadhafi : de retour d'un voyage d'Egypte, son convoi tombe dans une embuscade à Sidi Khlifa ; Kadhafi est atteint au coude et trois membres de sa garde sont tués. Le GICL appelle au jihad contre le régime de Kadhafi pour mettre fin à la situation dans laquelle celui-ci maintient les « musulmans libyens », dont le salut ne pourra venir que de l'instauration d'un Etat islamique⁷³. Entre 1995 et 1998, il multiplie les opérations de guérilla contre les forces de sécurité, suscitant une vive réaction de la part du régime, notamment le bombardement des massifs montagneux du djebel al-Akhdar où se cachent les combattants islamistes, associés à la menace impérialiste par Kadhafi, qui proclame en 1993 :

⁷³ *Nida'ul Islam*, octobre-novembre 1996, <http://www.islam.org>

« Notre révolution est une révolution fondamentale, une révolution de l'authenticité. Nous sommes les leaders d'une authentique et fondamentale révolution ; seuls la révolution et le panarabisme sont en mesure de combattre l'impérialisme et ses alliés locaux que sont les islamistes. »

Bien que surpris par cette insurrection islamiste, le régime réagit avec rapidité. Il mobilise non pas l'armée, en qui il n'a pas confiance, mais la Garde révolutionnaire, à laquelle se joignent des mercenaires étrangers. A leur grande stupeur, les insurgés islamistes découvrent les capacités de réaction d'un régime qu'ils croyaient à bout de souffle :

« Le régime vit une situation d'hystérie dont je doute qu'il en ait déjà connu une de cette ampleur auparavant ; il regroupe toute sa puissance militaire pour essayer d'éradiquer le Groupe islamique combattant. Les Libyens n'ont pas bombardé leur propre pays depuis l'occupation italienne. Et pourtant, nous assistons au bombardement, par l'aviation libyenne, des positions des Moujahidin dans le djebel al-Akhdar, haut lieu de la résistance contre l'occupation italienne. Aujourd'hui, cette région est un des nombreux lieux de résistance du Groupe islamique combattant. A ce jour, il a regroupé environ 10 000 soldats dans la région qui comprennent des troupes serbes issues de l'ex-Yougoslavie »⁷⁴.

Entre 1995 et 1998, la région du djebel al-Akhdar est l'objet d'un important quadrillage sécuritaire. Des barrages routiers sont postés tous les 10 kilomètres, et les forces de sécurité vérifient l'identité de tous les passagers. La brutalité de la répression est à la mesure de la volonté du régime de détruire par tous les moyens la dynamique de contestation.

Le déclenchement du jihad en 1995 n'a pas provoqué l'insurrection escomptée. Convaincu que les combattants islamistes ne constituent plus une menace, Seif al-Islam, dans le cadre d'une politique de réconciliation, leur offre une amnistie générale. La prison d'Abou Salim, symbole de la violence du régime contre les islamistes – en 1996, plus de 1 200 détenus islamistes y ont péri lors d'une révolte – est détruite ; en octobre 2009 sont libérés les membres du GICL, qui rallieront l'insurrection en mars 2011... Si certains jihadistes se sont convertis à la démocratie, tel Abdelhakim Belhaj qui a créé son parti, Al-Watan, et siège désormais au Congrès général national, tous n'ont pas renoncé au jihad. Certains ont préféré rejoindre le parti Umma al-Wasat, dirigé par Sami al-Saadi, l'idéologue du GICL, guère favorable à la démocratie. La conversion des anciens du GICL à la transition démocratique paraît peu crédible, en particulier dans l'Est, où la Brigade des martyrs d'Abou Salim ou le groupe Ansar al-Sharia œuvrent pour l'instauration de l'« émirat islamique de Barqa ». Les résistances de la société civile aux agissements de ces brigades demeurent cependant fortes, comme l'illustrent la réaction à l'assassinat, le 11 septembre 2012, de l'ambassadeur des Etats-Unis à Benghazi et les tracts distribués alors dans la ville proclamant « La Libye n'est pas l'Afghanistan »⁷⁵. Trois jours après l'attentat, des chefs de tribus de la Cyrénaïque se réunissaient à Benghazi et, au terme de plusieurs heures de discussion, publiaient une déclaration condamnant la violence, l'attaque contre l'ambassadeur des Etats-Unis et la destruction des mausolées soufis⁷⁶.

⁷⁴ *Ibid.*

⁷⁵ F. Wehrey, « The struggle for security in Eastern Libya », *The Carnegie Papers*, septembre 2012.

⁷⁶ <http://www.jadaliyya.com/pages/index/7514/libyan-eastern>

Les jihadistes ont participé activement au renversement du régime de Kadhafi ; il reste à savoir s'ils accepteront le cheminement politique de la Libye. Si les villes du nord du pays ne leur offrent pas l'accueil qu'ils escomptent, le Sahel va-t-il devenir la terre des jihadistes libyens ?

LE FEZZAN : REFUGE DE L'AQMI ?

En décembre 2012, la Libye a fermé ses frontières avec l'Algérie, le Tchad, le Soudan et le Niger, et déclaré les régions de Ghadames, Ghat, Obari, Al-Chati, Sebha, Mourzouk et Kufra, dans le Sud libyen, « zones d'opération militaires ». Depuis le renversement de Kadhafi, le procès de la Libye en matière de contrôle de ses frontières ne cesse de prendre de l'ampleur. Depuis deux ans, et le pillage de ses arsenaux par l'AQMI avec le soutien des Brigades islamistes de Cyrénaïque, le pays est considéré comme l'épicentre des problèmes qui affectent le Sahara et les Etats du Sahel. Ainsi, le communiqué de la conférence ministérielle qui s'est tenue à Paris le 12 février 2013 a insisté sur le fait « qu'il est urgent pour la Libye de contrôler efficacement ses frontières »⁷⁷... Pourtant, avant l'effondrement du régime de Kadhafi, le sud de la Libye et le Sahel constituaient déjà une source d'inquiétude. Comme le soulignait Modibo Goïta en février 2011 :

« AQMI est de mieux en mieux intégré aux communautés sahéennes locales et nombre de ses chefs sont de connivence avec des dirigeants publics et des responsables de la sécurité. Si des mesures énergiques ne sont pas prises pour contrecarrer la nouvelle stratégie sahéenne d'AQMI, la situation pourrait aboutir à l'établissement de refuges, véritables Waziristans dans la région du Sahel »⁷⁸.

Le Sud-Ouest algérien, les massifs montagneux de Timétrine au Mali, le nord du Niger et la Mauritanie sont des territoires où les katibas de l'AQMI opèrent depuis plusieurs années⁷⁹. Le Sahel leur a offert dans les années 2000 un environnement sécurisé et lucratif. Bénéficiant de l'expérience du GSPC algérien (Groupe salafiste pour la prédication et le combat), les membres du GICL se sont réfugiés dans la région d'Illizi, en Algérie, où se trouvent plusieurs sites gaziers de la Sonatrach et dont la population locale est exaspérée par l'absence de retombées économiques de la richesse pétrolière : certains témoignages rapportent que des jeunes de Tiguentourine auraient dit, après l'attaque du site gazier d'In Amenas, « on s'en fout si le complexe brûle. De toute façon, on n'a rien eu de Sonatrach »⁸⁰. Est-ce à dire que la région

⁷⁷ Conférence ministérielle internationale de soutien à la Libye dans les domaines de la sécurité, de la justice et de l'Etat de droit, Paris, 12 février 2013.

⁷⁸ M. Goïta, « Nouvelle menace terroriste en Afrique de l'Ouest : contrecarrer la stratégie de l'AQMI au Sahel », Centre d'études stratégiques de l'Afrique (CESA), *Bulletin de la sécurité africaine*, n° 11, février 2011, p. 2.

⁷⁹ A. Bencherif, « Al-Qaïda au Maghreb islamique : une hiérarchie en redéfinition sous fond de crise », *Chronique sur le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord*, 11 décembre 2012.

⁸⁰ « Les notables et les élus d'Illizi remontés contre Sonatrach », www.tsa-algerie.com/politique/les-notables-et-les-elus-d-illizy-remontes-contre-sonatrach_23750.html. Entre le 16 et le 19 janvier, un commando composé de 32 personnes, de sept nationalités différentes, attaque le site gazier d'In Amenas, où 790 personnes de 27 nationalités travaillent.

est un terrain favorable aux jihadistes ? S'il serait exagéré de l'affirmer, force est de constater que les populations locales ne s'opposent pas au déploiement des groupes jihadistes installés sur leur territoire depuis une décennie. Au cours de ces dernières années, Al-Qaïda a élargi son influence auprès des groupes islamistes au Maghreb. En 2006, le GSPC, organisation fondée en 1998 par Hassan Hattab, a annoncé son ralliement au réseau ; en novembre 2007, c'était au tour du GCIL, dont l'intégration dans le giron d'Al-Qaïda a eu pour effet de renforcer la présence des islamistes libyens en Iraq, où ils ont représenté le deuxième contingent de combattants étrangers après celui des Saoudiens⁸¹. Ces deux organisations avaient tenté en vain, dans le cadre de la guérilla des années 1990, de mobiliser les « musulmans » afin de combattre les pouvoirs en place. Vaincues, elles paraissaient avant les attentats du 11 septembre 2001 totalement anéanties. L'invasion de l'Irak par les Etats-Unis, en 2003, les a fait renaître. Sous l'influence d'Al-Qaïda, ces deux organisations ont revu leur stratégie et décidé d'unir leurs forces dans le cadre d'un jihad régional⁸². Leur économie de guerre repose sur l'« industrie de l'enlèvement »⁸³ et sur les trafics transfrontaliers, comme celui des cigarettes, et notamment, depuis l'effondrement du régime de Kadhafi, le trafic des armes. En revanche, l'AQMI n'est pas un « acteur majeur » du trafic de drogue au Sahel⁸⁴.

Chassés par l'intervention française de leur sanctuaire du massif des Ifoghas, dans le nord du Mali, les jihadistes ont-ils trouvé refuge dans le sud-ouest de la Libye ? Les autorités libyennes reconnaissent que cette région pourrait servir de refuge aux jihadistes, sans pour autant y confirmer la présence de camps de terroristes⁸⁵. Si tel était le cas, la mise en réseau de l'Algérie et de la Libye dans le dispositif d'approvisionnement en gaz et pétrole de l'Union européenne risque d'être fortement perturbée. Car si les contrats à long terme assurent une certaine sécurité commerciale, quel que soit le régime politique, encore faut-il que les pipelines ne soient pas l'objet de sabotage. En juillet 2009, l'Algérie, la Libye et le Mali s'étaient engagés, en vain, à mettre en commun leurs moyens militaires pour combattre l'insécurité dans la bande sahélo-saharienne⁸⁶. La coopération régionale et internationale apparaissait déjà une arme fondamentale pour combattre avec efficacité dans la région tant la menace de l'AQMI que celle des réseaux de trafic de drogue. Toutefois, le Sahel est resté pour l'Algérie comme pour la Libye le domaine réservé des services de renseignement, qui ont instrumentalisé la lutte contre l'AQMI pour réhabiliter leurs pays auprès de la communauté internationale, et en particulier des Etats-Unis. De plus, désireux de les tenir à distance de la capitale, les services

⁸¹ « Foreign fighters in Iraq are tied to allied of US », *The New York Times*, 22 novembre 2007.

⁸² J.-P. Filiu, « The local and global Jihad of al-Qaïda in the Islamic Maghrib », *Middle East Journal*, vol. 63, n° 2, printemps 2009.

⁸³ S. Daniel, *AQMI, l'industrie de l'enlèvement*, Paris, Fayard, 2012.

⁸⁴ A. Antil, « Trafic de cocaïne au Sahel », *Etudes*, tome 417, octobre 2012, p. 312.

⁸⁵ Le ministre algérien de l'Intérieur attribue l'attaque du site gazier d'In Amenas à un « groupe, fort d'une trentaine d'hommes surarmés, venant des frontières libyennes où il a formé et entraîné » ; Ali Zeidan, Premier ministre de la Libye, dément et souligne que « les informations et les rumeurs rapportées sur le fait que la base aérienne d'Al-Wigh dans le sud-ouest de la Libye soit utilisée à des fins de terrorisme sont dénuées de tout fondement ».

⁸⁶ L'intérêt de l'Algérie pour le Mali est également pétrolier : en 2007, SIPEX, une filiale de la Sonatrach créée en 1995 et enregistrée aux îles Vierges britanniques, explore dans le massif malien de Taoudenni (bloc 20). Voir B. Augé, « Les nouveaux enjeux pétroliers de la zone saharienne », *Hérodote*, n° 142, 2011/3.

de sécurité algériens se sont employés à créer dans le Sahel les conditions d'une installation durable et agréable aux katibas de l'AQMI. Irrigué par les flux financiers issus du trafic ou de la contrebande, souvent contrôlés par des intermédiaires installés à Djanet, Tamanrasset ou à Ouargla, l'AQMI est très vite devenu un opérateur économique dans le Sahel, où il offre à une population démunie des ressources jugées parfois vitales. Le régime de Kadhafi a utilisé les villes de Sebha et de Kufra pour réguler les transactions dans le Sahel et permettre d'y asseoir, à travers des réseaux d'affaires, une large clientèle. L'intervention française au nord du Mali est venue bouleverser les savants équilibres élaborés au cours de la décennie 2000 par l'Algérie et la Libye : elle supprime surtout un acteur économique – l'AQMI – qui joue un rôle central dans la redistribution à des populations abandonnées par les pouvoirs publics des Etats concernés. Enfin, elle met un terme à la cogestion du Sahel par les services algériens et libyens, dont l'objectif n'est pas la destruction de l'AQMI mais sa délocalisation le plus loin possible des centres urbains du Nord. Si la Libye de Kadhafi et l'Algérie avaient trouvé un intérêt stratégique et diplomatique commun à entretenir la lutte contre l'AQMI, en revanche, ils ont toujours divergé sur la question des Touareg : pour l'Algérie, la question touareg est perçue à travers le prisme de la menace de l'intégrité territoriale, alors que les Touareg ont été considérés comme des alliés naturels de la politique régionale de Kadhafi.

Mais, dans la Libye post-Kadhafi, les Touareg et les Africains sont des repoussoirs. Déjà visible dans les années 1990, le racisme anti-africain s'est pleinement exprimé dans la période d'insurrection, où les violences envers les migrants africains ont illustré la volonté de les terrifier afin de les contraindre à fuir. Les migrants africains incarnaient sous l'ancien régime l'ouverture de la Libye à l'Afrique, et par là même la politique africaine de Kadhafi. Les Thawarga ont été accusés de massacres à Misrata, suscitant un vent de haine contre tous les Africains installés en Libye. Ishak Ag Husseini, représentant de la coordination des Touareg en Libye, accuse les révolutionnaires de « liquidations collectives » durant la guerre civile :

« La situation est catastrophique : les Touareg de Libye souffrent le martyre à cause de la traque dont ils sont l'objet de la part des révolutionnaires, qui les considèrent comme faisant partie des soutiens de Kadhafi »⁸⁷.

Dans les années 1970 et 1980, des milliers de jeunes Touareg avaient quitté le Mali et le Niger pour l'Algérie et la Libye, où certains intégreront la Légion islamique, instrument de guerre au service de Kadhafi, faisant par là même l'apprentissage du métier des armes. Dans les années 1990, le régime libyen a soutenu les revendications d'autonomie des Touareg, qui basculent à nouveau dans des soulèvements armés au Mali et au Niger⁸⁸. En 2005, un permis de séjour illimité est offert à tous les Maliens et Nigériens touareg. Intégrés dans le dispositif sécuritaire du régime de Kadhafi, les Touareg vont faire l'objet d'un amalgame meurtrier lorsque éclate la révolution du 17 février : sans distinction aucune, ils seront tous considérés comme des soutiens du régime et contraints de fuir la Libye.

⁸⁷ *Al Khabar*, 3 septembre 2011.

⁸⁸ P. Boilley, « Géopolitique africaine et rébellions touarègues. Approches locales, approches globales (1960-2011) », *Année du Maghreb*, CNRS, 2011.

Si, comme on l'a dit plus haut, le renversement du régime de Kadhafi est l'un des facteurs explicatifs de la déstabilisation du Mali, on considère en Libye que la révolution du 17 février a permis de chasser les « Africains » du pays⁸⁹, et, surtout, de mettre un terme au pillage des ressources du pays au profit de l'Afrique. Car, dans la Libye en transition, les critiques sur la politique africaine de Kadhafi vont bon train. Au lendemain de la chute du régime, le CNT s'est empressé de prendre le contrôle des avoirs étatiques libyens détenus par la filiale de la Libyan Investment Authority (LIA), la Libyan African Investment Portfolio dirigée par Bashir Saleh Bashir (homme de confiance de Kadhafi, né au Niger et considéré comme l'intermédiaire entre « le régime libyen, l'Afrique et la France »⁹⁰), estimés à 5 milliards de dollars. Mais, pour d'autres, les « avoirs africains », hors LIA, s'élèveraient à 35 milliards de dollars⁹¹. Pour l'opinion publique libyenne, la politique africaine aura été la cause de la ruine de la Libye. Beaucoup partagent en effet les propos de Shoukri :

« Kadhafi, il a été rejeté parce qu'il s'est trop occupé des autres et pas assez des Libyens. Il préférerait les Africains aux Libyens. Il leur distribuait de l'argent, les ministres africains repartaient avec des valises remplies de dollars et nous, on n'avait rien ; maintenant, ils ne sont pas contents les Africains, parce que le nouveau gouvernement il s'occupe de nous, les Libyens, et pas des Africains. Eux, ils préféreraient Kadhafi, c'est normal. En plus, ils disent maintenant que c'est notre faute s'il y a des problèmes au Mali. Mais nous, on y est pour rien. On va pas garder Kadhafi parce que c'est mieux pour eux ! Et nous, on compte, on veut vivre aussi. »

CONCLUSION

Quelle politique africaine pour la Libye en transition ? Si l'opinion publique libyenne rejette dans son ensemble le legs africain de la Jamahiriyya, le gouvernement d'Ali Zeidan ne peut en faire autant. Pour récupérer les avoirs et les investissements libyens détenus en Afrique, les nouvelles autorités doivent reconstruire une politique africaine. Au cours de la décennie 2000, le pays a beaucoup investi sur le continent, dans le tertiaire, l'hôtellerie et l'agriculture. Ainsi, dans le seul Mali, plus de 100 000 hectares de terre sont exploités par la Libye via la société Malibya, et le pays est propriétaire de l'hôtel Amitié et du Kempinsky Farouk Hôtel. Depuis la chute du régime, une grande partie de ces biens ont changé de propriétaires. En Afrique, comme ailleurs, le legs de Kadhafi n'a pas fini de hanter les dirigeants politiques de la Libye actuelle. Menacé dans les villes du Nord par les milices, inquiet par l'installation dans le Sud des jihadistes de l'AQMI, le gouvernement compte plus que jamais, plus que sur la communauté internationale, sur l'opinion publique libyenne pour sortir les milices de l'héritage révolutionnaire et réussir sa transition vers un Etat de droit.

⁸⁹ Le 18 janvier 2013, lors d'une manifestation organisée à Tripoli sur le conseil de Souq Jamaa pour dénoncer le trafic de drogue, on pouvait entendre les propos suivants : « Kadhafi a donné la nationalité à des milliers d'Africains et ils nous apportent le Diable maintenant. Il faut les stopper. » *Libya Herald*, 18 janvier 2013.

⁹⁰ *Financial Times*, 8 avril 2012.

⁹¹ *Jeune Afrique*, 23 novembre 2011.